



Union européenne



Secrétariat général de la Communauté du  
Pacifique

Soutien scientifique à la gestion de la pêche hauturière dans l'océan  
Pacifique occidental et central (SciFish), financé au titre du neuvième  
Fonds européen de développement

## Rapport annuel d'activité pour la troisième année de mise en œuvre

Programme de travail prévisionnel et estimation  
des coûts pour 2011  
(1<sup>er</sup> janvier 2011 – 31 décembre 2011)

### Janvier 2011

Mis en œuvre par : Secrétariat général de la Communauté du Pacifique  
(CPS)

Financé par : 9<sup>e</sup> Fonds européen de développement (FED)  
Programme indicatif régional pour le Pacifique

Mis en œuvre par : Secrétariat général de la Communauté du Pacifique  
Financé par : 9<sup>e</sup> Fonds européen de développement (enveloppe B)

---



Signatures :

Au nom de l'organisation exécutante, j'ai le plaisir de vous remettre ci-joint le rapport annuel d'activité pour 2010 ainsi que le programme de travail annuel et une estimation des coûts pour l'année 2011.

Date : 25 janvier 2011

Richard Mann  
Directeur général par intérim  
Secrétariat général de la Communauté du Pacifique

Approuvé par :

Date :

Feleti P. Teo  
Secrétaire général adjoint et  
Ordonnateur régional adjoint  
Secrétariat général du Forum des Îles du Pacifique

## Table des matières

<b>1</b>	<b>Contexte</b>	_____
<b>2</b>	<b>Rapport annuel de la troisième année de mise en œuvre</b>	_____
2.1	Administration du projet	_____
2.2	Difficultés et modifications proposées	_____
2.3	Avancement et résultats du projet	_____
2.4	Description des progrès et des réalisations pour l'année 2010	_____
2.5	Justificatif des dépenses engagées au cours de la troisième année	_____
<b>3</b>	<b>Programme de travail annuel pour la quatrième année</b>	_____
3.1	Principaux résultats obtenus	_____
3.2	Activités et indicateurs	_____
3.2.1	Administration du projet	_____
3.2.2	Composante ACP	_____
3.2.3	Composante PTOM	_____
3.3	Résultats attendus pour 2011	_____
3.4	Budget	_____
3.5	Lignes budgétaires à approuver	_____
3.6	Amendements budgétaires à signaler	_____
3.7	Ventilation du budget	_____
<b>4</b>	<b>Mise en œuvre du projet</b>	_____
<b>5</b>	<b>Suivi et évaluation</b>	_____
5.1	Suivi des résultats	_____
5.2	Indicateurs de suivi et jalons	_____
5.3	Audit et évaluation	_____
<b>6</b>	<b>CADRE LOGIQUE RÉVISÉ</b>	_____

## **1 Contexte**

Le projet SciFish, Soutien scientifique à la gestion de la pêche hauturière dans l'océan Pacifique occidental et central, dont la mise en œuvre est régie par les Conventions de Subvention conclues entre le Secrétariat général de la Communauté du Pacifique (CPS) et le Secrétariat général du Forum des Îles du Pacifique (composante ACP<sup>1</sup>) et entre la CPS et le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie (composante PTOM<sup>2</sup>), a débuté en février 2008 et devrait se clôturer le 31 décembre 2011. Le budget total du projet s'élève à 6 605 000 euros.

Le but du projet est d'étayer, par des données scientifiques, les décisions prises par la Commission des pêches du Pacifique occidental et central (CPPOC) et par les pays ACP et les PTOM du Pacifique en matière de gestion des ressources halieutiques hauturières à l'échelon régional et national ou territorial.

L'objectif général est la conservation et l'exploitation durable des ressources halieutiques hauturières de l'océan Pacifique occidental et central.

Le présent rapport comprend plusieurs parties :

- i. Le rapport annuel de la troisième année de mise en œuvre du projet (janvier-décembre 2010) se centre sur les résultats qui découlent des activités menées en 2010 et sur les progrès enregistrés au regard du but, de l'objectif général et des résultats escomptés du projet.
- ii. Le programme de travail annuel prévisionnel pour la quatrième année de mise en œuvre couvre la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2011 au 31 décembre 2011. Il s'agit à ce stade d'un programme prévisionnel, car les cibles et indicateurs de résultat pourront être modifiés par le comité directeur du projet après examen du programme (réunion prévue à Nouméa le 28 février 2011). Le programme de travail prévisionnel décrit les principales activités que doit entreprendre la CPS pour mettre en œuvre les composantes ACP et PTOM du projet. Il tient compte des recommandations issues de l'évaluation à mi-parcours et de la mission de suivi axée sur les résultats de 2010.
- iii. Un justificatif des dépenses engagées jusqu'au 31 décembre 2010.
- iv. Un cadre logique révisé du projet, conformément à la recommandation issue de l'évaluation à mi-parcours, afin d'y inclure les indicateurs objectivement vérifiables SMART (spécifiques, mesurables, réalisables, raisonnables et limités dans le temps).

## **2 Rapport annuel de la troisième année de mise en œuvre**

### **2.1 Administration du projet**

La mise en œuvre du projet SciFish a été conforme au programme de travail approuvé pour la troisième année. Le projet a fait l'objet d'une mission de suivi axée sur les résultats du 6 au 20 septembre 2010 à Nouméa (MR-124442.02) et d'une évaluation à

---

<sup>1</sup> Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique

<sup>2</sup> Pays et Territoires d'outre-mer

mi-parcours en octobre 2010 (Contrat spécifique n°2010/247943). Une vérification des comptes a également eu lieu en septembre 2010.

Quelques ajustements mineurs ont été apportés aux effectifs travaillant sur les composantes ACP et PTOM :

- i. La CPS a recruté un nouvel agent chargé d'apporter un soutien administratif aux deux composantes du projet suite au départ à la retraite de l'agent précédemment en poste ;
- ii. Pour la composante ACP, la CPS a engagé un nouveau technicien de marquage après la démission du titulaire initial ;
- iii. Concernant la composante PTOM, la CPS a nommé un nouveau Coordonnateur national (Polynésie française), suite à la démission du Coordonnateur précédent ; et
- iv. Toujours pour la composante PTOM, le spécialiste de la biologie des germes a démissionné en septembre 2010.

## ***2.2 Difficultés et modifications proposées***

Les problèmes suivants se sont posés :

- i. Pour la composante PTOM, seuls 55,76 % du budget total alloué au matériel de marquage et de biologie pour la deuxième année (2009) ont été dépensés en raison d'un retard de livraison des marques. L'Ordonnateur régional a approuvé le report des fonds inutilisés au cours de la deuxième année afin de financer l'achat de matériel durant la troisième année (voir rapport semestriel – troisième année).
- ii. Le spécialiste de la biologie des germes pour les PTOM a démissionné en septembre 2010 (huit mois avant la fin de son contrat de trois ans). L'Ordonnateur régional a approuvé la demande de recrutement de deux ou trois techniciens en second supplémentaires qui contribueront à la préparation et à l'analyse des données de sorte à respecter l'ensemble des engagements énoncés dans le Cadre logique pour la composante PTOM du projet SciFish (voir rapport semestriel – troisième année). Deux autres agents ont été recrutés (Assistant de recherche et Assistant de laboratoire pour la composante germon).
- iii. Pour la composante ACP, le rapport semestriel de la troisième année prévoyait un dépassement du budget de la troisième année au poste Assistance technique. Ce dépassement s'explique par le fait que le budget de la troisième année, tel qu'établi par la Convention de financement, comprenait une enveloppe de seulement 50 000 euros pour le poste Assistance technique – modélisateur de l'écosystème. Lors de la planification de la composante ACP du projet SciFish – 9<sup>e</sup> FED, il a été prévu de recruter pour une période de deux ans un modélisateur de l'écosystème chargé d'appliquer le modèle écosystémique SEAPODYM dans l'océan Pacifique afin d'aider les pays ACP à mieux gérer leurs pêcheries. Un budget de 50 000 euros, 100 000 euros et 50 000 euros pour les années 2008, 2009 et 2010 respectivement a été affecté à ce contrat. Néanmoins, le recrutement du modélisateur n'est intervenu que lors de la deuxième année

d'exécution, de sorte que le crédit accordé pour 2008 n'a pas pu être utilisé. L'Ordonnateur régional a approuvé l'utilisation de cette enveloppe du budget de 2008 pour couvrir le dépassement budgétaire susmentionné.

### 2.3 Avancement et résultats du projet

Le cadre logique qui oriente la mise en œuvre du projet SciFish est représenté à la figure 2.1. Des progrès considérables ont été enregistrés au regard du but et de l'objectif général du projet, puisque les données qui en résultent ont grandement contribué à l'élaboration des mesures de conservation et de gestion de la Commission des pêches du Pacifique occidental et central, à l'élaboration des plans nationaux de gestion des thonidés ainsi qu'aux évaluations régionales des stocks de thonidés.

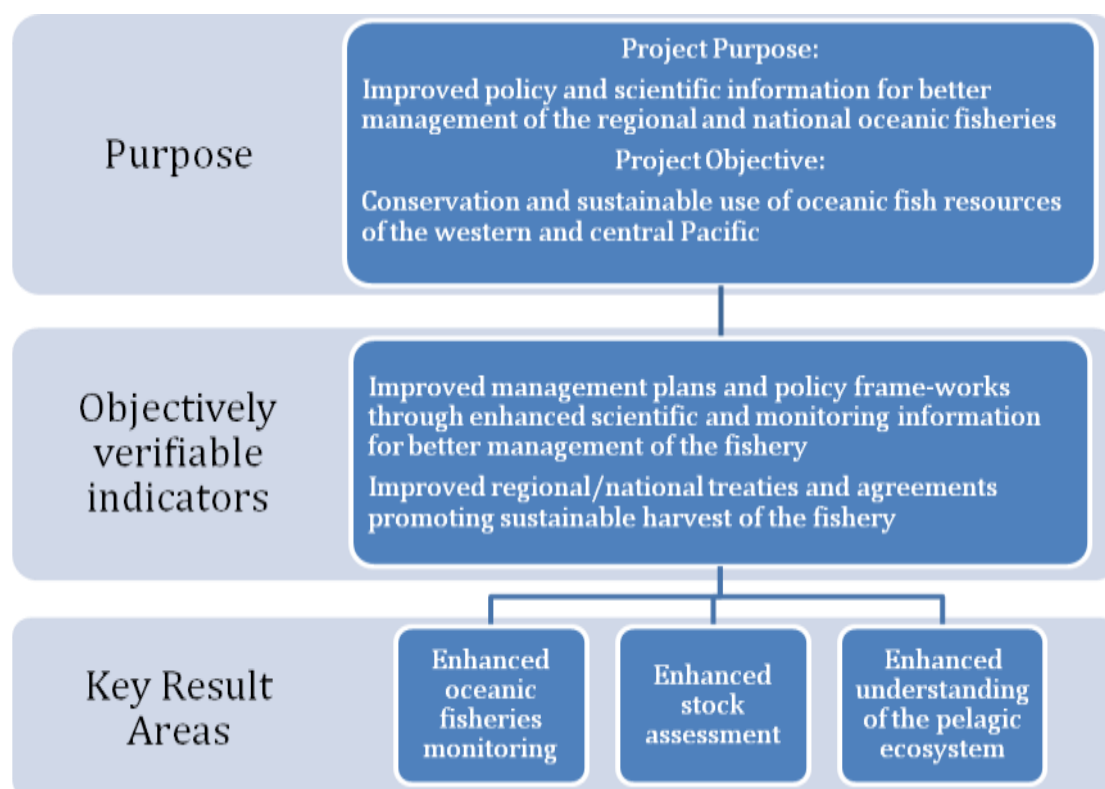


Figure 2.1. Cadre logique du projet SciFish

La section 2.4 propose un récapitulatif des activités qui ont contribué en 2010 à la réalisation des principaux résultats escomptés. Il importe de souligner ici les principales réalisations de l'année 2010 :

- i. Grâce aux cours de formation des observateurs dispensés aux Îles Salomon (1), aux États fédérés de Micronésie (2), aux Îles Marshall (1), à Kiribati(2), à Vanuatu (1) et en Papouasie-Nouvelle-Guinée (2), 128 observateurs supplémentaires ont été formés et accrédités en 2010. Cela porte désormais aux environs de 500 à 600 le nombre total d'observateurs diplômés pouvant travailler pour le Programme régional d'observation de la CPPOC ainsi que pour les différents programmes nationaux et sous-régionaux d'observation. Ce chiffre suffit amplement pour que chaque pays ACP dispose des capacités nécessaires pour

satisfaire l'obligation de couverture de l'ensemble des opérations des senneurs fixée par la CPPOC. Cela dit, la formation de nouveaux observateurs devra se poursuivre afin de pallier l'érosion des effectifs et d'améliorer la couverture des opérations de pêche à bord des palangriers. Dans les PTOM, tant en Polynésie française qu'en Nouvelle-Calédonie, le taux de couverture des palangriers dépasse désormais la cible des 5 % tandis que la couverture de l'échantillonnage au port est supérieure au taux cible fixé par le projet, à savoir 10 %. Ces deux PTOM sont les deux premiers membres océaniques de la CPPOC à atteindre l'objectif de couverture des opérations de pêche palangrière fixé par la Commission.

- ii. Les supports de formation axée sur les compétences du programme régional océanique d'observation des pêcheries (PRO) sont disponibles sur le site Web : (<http://www.spc.int/oceanfish/en/ofpsection/fisheries-monitoring/observers>).
- iii. Des erreurs systématiques dans le suivi en mer de la composition et de la taille des espèces ont été décelées et une mesure de correction des données historiques a été mise au point. Une nouvelle méthode d'échantillonnage par déversement est en cours d'élaboration et devrait s'appliquer au programme océanique d'observation des pêcheries afin de réduire au minimum ces distorsions et de corriger comme de besoin les données historiques.
- iv. La mise au point du système de gestion des données relatives à la pêche thonière (système TUFMAN, tuna fisheries management system) se poursuit, le but étant de permettre des comparaisons entre les données issues de sources multiples, dont le registre régional, le système régional de suivi des navires (VMS), les programmes d'observation, les fiches de pêche, les données de débarquement et de transbordement, les informations commerciales et/ou les systèmes de documentation des captures, et les données d'importation/exportation. Des rapports d'anomalies peuvent être produits pour signaler les écarts entre les différentes sources de données et ainsi orienter l'amélioration continue de la qualité des données. L'installation de cette version du logiciel TUFMAN est actuellement en cours dans l'ensemble des pays ACP.
- v. Cinq campagnes de marquage des thonidés ont eu lieu en 2010 dans l'océan Pacifique occidental et central et ont permis de marquer 8 378 thons obèses (8 278 marques classiques et 100 marques électroniques), 354 thons jaunes (328 marques classiques, 26 marques électroniques), 47 bonites (toutes des marques classiques) et 121 germons du Sud (92 marques classiques, 19 marques électroniques). En outre, deux requins océaniques ont été marqués de façon opportuniste à l'aide de marques électroniques, la CPPOC ayant récemment inscrit cette espèce sur sa liste des espèces importantes de requins. Le nombre total de thons marqués dans l'océan Pacifique occidental et central s'élève désormais à 271 391, ce qui nous donne le plus vaste ensemble de données de marquage des thonidés jamais obtenu pour l'évaluation des stocks. Le nombre de marques récupérées dépasse actuellement les 15 %.
- vi. Soixante pour cent des marques récupérées ont fait l'objet d'une validation croisée destinée à optimiser la qualité des données en vue de l'évaluation régionale des stocks. Les analyses des déplacements horizontaux des thonidés ont été effectuées et les résultats ainsi obtenus ont servi à estimer les taux de déplacement entre les régions définies dans chaque évaluation régionale des



stocks. Les taux de déclaration des marques récupérées ont été analysés à titre préliminaire et inclus dans les évaluations régionales des stocks. Les évaluations des stocks de thon obèse et de bonite ont été finalisées et acceptées par la CPPOC. Les déplacements verticaux du germon du Sud ont été quantifiés grâce aux marques enregistreuses satellite autodétachables.

- vii. Un site Web entièrement consacré au marquage a vu le jour ; il affiche les résultats des activités de marquage qu'il met à jour en continu, et constitue une plateforme centralisée d'accès à toutes les informations de marquage utiles aux évaluations des stocks et à la gestion des pêcheries thonières dans la région du Pacifique occidental et central.
- viii. Des informations sur l'état des stocks des thonidés, des travaux préliminaires sur l'état des stocks des espèces importantes de requins et une évaluation technique détaillée de la mise en œuvre et de l'efficacité des mesures de conservation et de gestion du thon obèse et du thon jaune (CMM 2008-01) de la CPPOC ont été présentés à la septième session annuelle de la Commission. Ainsi, cette dernière disposait des informations scientifiques pertinentes les plus récentes pour ses délibérations. La Commission s'est dotée d'un mécanisme pour élaborer une version révisée des mesures CMM 2008-01, ainsi que d'autres mesures de conservation et de gestion, dans le courant de l'année 2011, afin de les faire adopter à la huitième session qui se tiendra en décembre 2011. Dans l'intérim, plusieurs pays ACP ont annoncé l'adoption de plans de renforcement des mesures de gestion, dont l'application de certaines conditions préalables à la délivrance de permis aux navires pêchant dans leur ZEE.
- ix. Les effets de la variabilité de l'environnement sur les pêcheries thonières palangrières et leurs implications pour les plans de gestion des ressources thonières de certains pays ACP ont fait l'objet d'analyses ainsi que de rapports ciblés par pays (Samoa, Îles Marshall et Kiribati).
- x. Des modèles de référence SEAPODYM<sup>0</sup> pour le germon du Sud ont été mis au point à partir de données océanographiques de résolutions multiples, et les variations interannuelles et saisonnières des paramètres océanographiques et de la dynamique du germon du Sud ont été analysées.
- xi. Une évaluation préliminaire des effets du changement climatique sur la pêche hauturière dans le Pacifique a été effectuée.
- xii. Ont également été analysés les effets de la fermeture temporaire des zones de pêche pour la gestion des pêcheries thonières tropicales.

---

<sup>0</sup> Spatial Ecosystem And POpulation DYnamics Model, modèle de simulation spatiale de l'écosystème et de la dynamique des populations

## 2.4 Description des progrès et des réalisations pour l'année 2010

Codes pays :

CK : Îles Cook ; KI : Kiribati ; NU : Nauru ; PA : Palau ; WS : Samoa ; TO : Tokelau ; TV : Tuvalu ; RMI : Îles Marshall ; FSM : États fédérés de Micronésie ; SB : Îles Salomon ; NC : Nouvelle-Calédonie ; PF : Polynésie française ; NZ : Nouvelle-Zélande ; WF : Wallis et Futuna

<b>Résultat escompté 1 : Amélioration du suivi de la pêche hauturière</b>	
<b>Indicateur de résultat objectivement vérifiable</b>	<b>Progrès enregistrés</b>
Amélioration du taux de couverture de l'observation scientifique et de l'échantillonnage au port, ainsi que de la qualité des données, afin d'assurer la conformité aux normes régionales applicables	<p><i>Taux de couverture de l'observation scientifique</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Depuis le début du projet, 478 observateurs (89 en 2008 ; 239 en 2009 ; 150 en 2010) ont obtenu un brevet à l'issue d'ateliers de formation des observateurs dispensés selon la norme du Programme régional océanique d'observation des pêcheries (PRO). La plupart des pays et territoires participants (ACP et PTOM) ont soit accueilli des ateliers de formation, soit envoyé des participants à ces ateliers, à quoi s'ajoutent les ateliers sous-régionaux.</li> <li>Grâce à ce renforcement des effectifs, le nombre d'observateurs formés et diplômés est aujourd'hui largement suffisant pour satisfaire aux exigences de couverture des opérations de pêche à la senne par les observateurs, énoncées dans la mesure de conservation et de gestion 2008/01 de la CPPOC :             <ul style="list-style-type: none"> <li>(1) présence d'observateurs à bord de 100 % des campagnes de pêche des senneurs pris en compte par le PRO pour la période août-septembre 2009.</li> <li>(2) présence d'observateurs à bord de 100 % des campagnes de pêche des senneurs pris en compte par le PRO en 2010, conformément à la mesure CMM 2008/01.</li> </ul> </li> <li>4 observateurs, 4 échantillonneurs au port diplômés et 1 coordonnateur des activités d'observation en Nouvelle-Calédonie ; et 5 observateurs, 3 échantillonneurs au port diplômés et un coordonnateur des activités d'observation en Polynésie française.</li> <li>Grâce à ce renforcement des effectifs, le nombre d'observateurs formés et diplômés est aujourd'hui suffisant pour satisfaire à la norme de couverture des opérations de pêche palangrière par les observateurs (couverture de 5 % des campagnes de pêche palangrière couvertes par le PRO à partir de juillet 2012) en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie française, ces territoires devenant les deux premiers membres océaniques de la CPPOC à pouvoir satisfaire cette obligation.</li> <li>La couverture des opérations de pêche par les observateurs a progressé de manière constante depuis le démarrage du projet (NC : 6 % (2008), 8 % (2009), 10 % (2011) ; PF : 2 % (2008), 3 % (2009), 5% (2010)).</li> <li>L'échantillonnage au port en NC et en PF dépasse chaque année la cible de 10 % des opérations de pêche depuis le début du projet (NC : 42 % (2008), 20 % (2009), 42 % (2011) ; PF : 72 % (2008), 76 % (2009), 75 % (2010)).</li> </ul> <p><i>Qualité des données</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>La formation axée sur les compétences, avalisée par le Comité des pêches du Forum (67<sup>e</sup> session), et les normes de compétence convenues ont été appliquées dans le cadre de la formation et de l'évaluation des observateurs relevant du</li> </ul>

	<p>PRO.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La formation en détachement de neuf agents d'États et Territoires prioritaires a permis d'y accroître les capacités de gestion des données issues du suivi des pêcheries. La formation comprend une introduction très complète aux pêcheries qui relèvent de la CPPOC, aux procédures de collecte des données et à l'utilisation des bases de données actuellement disponibles sur la pêche thonière.</li> <li>• Les audits réalisés lors des ateliers annuels sur les données relatives à la pêche thonière ont servi à déceler les problèmes liés à la qualité des données.</li> <li>• Le manuel d'échantillonnage au port de l'atelier sur les données relatives à la pêche thonière a été publié.</li> <li>• Des protocoles d'entente ont été conclus avec CK, KI, NU, PA, WS, TO, TV, MI, FSM et SB afin d'assurer le caractère pleinement opérationnel du PRO.</li> <li>• Accord visant à disposer d'un nombre suffisant de coordonnateurs chargés du débriefing des observateurs (~ 90) au sein du PRO.</li> <li>• Des erreurs systématiques commises dans le suivi en mer de la composition et de la taille des espèces ont été décelées, un facteur de correction a été estimé pour corriger les données historiques et une nouvelle méthode d'échantillonnage par déversement, en cours d'élaboration, devra être appliquée au sein du PRO.</li> </ul> <p><i>Pérennisation des activités à la fin du projet SciFish</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'école de formation aux métiers de la mer (Maritime Training School) de Kavieng (PNG) est considérée comme un centre d'excellence de la formation élémentaire et avancée des observateurs. Les cours dispensés en PNG par des formateurs de PNG sont désormais organisés de façon autonome, la CPS n'ayant qu'un rôle de supervision qu'elle confie à un coordonnateur des activités d'observation.</li> <li>• 3 élèves formateurs en cours de formation en vue d'obtenir un diplôme de formateur et d'enseigner dans les autres pays ACP.</li> <li>• La Polynésie française a donné son accord de principe pour un financement territorial des postes d'observateur, échantillonneur au port et coordonnateur national, une fois le projet SciFish terminé.</li> </ul>	
<p><b>Activités prévues dans le programme de travail pour 2010</b></p>	<p><b>Indicateurs pour 2010</b></p>	<p><b>Réalisations en 2010</b></p>
<p>1.1 Cours et ateliers de formation à l'observation et à l'échantillonnage au port</p>	<p>ACP</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 6 cours nationaux ou sous-régionaux de formation des observateurs pour former 90 nouveaux observateurs</li> <li>• Délivrance de brevets à 150 « élèves » observateurs selon les normes régionales</li> <li>• Ateliers destinés aux coordonnateurs des activités d'observation afin de renforcer la coordination des programmes d'observation à l'échelon national et régional</li> </ul>	<p>ACP</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 9 cours de formation des observateurs dispensés : Îles Salomon (1), États fédérés de Micronésie (2), Îles Marshall (1), Kiribati (2), Papouasie-Nouvelle-Guinée (2), Vanuatu (1)</li> <li>• 150 nouveaux observateurs diplômés ou dont les compétences ont été remises à niveau</li> <li>• Mini atelier organisé pour les coordonnateurs des activités d'observation</li> <li>• 3 apprentis formateurs ont assisté à chacun des 6 cours</li> <li>• 2 cours dispensés en PNG par la PNG sous la supervision d'un</li> </ul>

	<p>PTOM</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Participation de la Nouvelle-Calédonie et de la Polynésie française à des formations d'observateurs, comme de besoin</li> <li>Participation des coordonnateurs des activités d'observation de la Nouvelle-Calédonie et de la Polynésie française à l'atelier destiné aux coordonnateurs des activités d'observation</li> </ul>	<p>coordonnateur des activités d'observation de la CPS</p> <p>PTOM</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>La formation en atelier de nouveaux observateurs ou échantillonneurs au port n'est pas requise en 2010.</li> </ul>
1.2 Formations en détachement	<p>ACP</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>3 stages de formation au suivi des ressources halieutiques, en détachement à la CPS</li> </ul>	<p>ACP</p> <p>6 personnes formées en détachement : Kiribati (2), Tuvalu (1), Tokelau (1), Vanuatu (1), Tonga (1)</p>
1.3 Soutien opérationnel aux activités d'observation/échantillonnage au port	<p>ACP</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Étude et élaboration de protocoles d'accord portant sur le soutien au suivi des ressources halieutiques</li> <li>Prestation de soutien logistique conformément aux dispositions des protocoles d'accord</li> </ul> <p>PTOM</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Soutien aux activités d'échantillonnage au port et d'observation en NC et en PF</li> </ul>	<p>ACP</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>KI –un atelier organisé sur les données relatives à la pêche thonière artisanale</li> <li>TV –un poste de coordonnateur national des données relatives à la pêche thonière créé</li> <li>Serveurs réseau - PA, KI, NU, TV</li> <li>Formulaires de collecte de données d'observation – tous les pays ACP (295 carnets de l'observateur et 250 blocs-notes d'échantillonnage imperméabilisés)</li> </ul> <p>PTOM</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Actuellement, présence d'observateurs à bord de palangriers pour 10,3 % des opérations de pêche palangrière en NC et 5 % en PF</li> <li>Actuellement, échantillonnage au port couvrant 42,5 % des opérations en NC et 75 % en PF</li> <li>100 % des données d'observation et d'échantillonnage au port recueillies en NC et en PF transmises à la CPS</li> </ul>
1.4 Contrôle de la qualité des données issues de l'observation et de l'échantillonnage au port	<p>ACP</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Mise au point des supports pédagogiques accompagnant la formation des observateurs axée sur les compétences (CBT) du PRO</li> <li>Recueil des comptes rendus de mission des observateurs et prestation de formation à cette activité</li> <li>Atelier de certification des chargés du débriefing</li> </ul>	<p>ACP</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Supports de formation axée sur les compétences disponibles en ligne (<a href="http://www.spc.int/oceanfish/en/ofpsection/fisheries-monitoring/observers">http://www.spc.int/oceanfish/en/ofpsection/fisheries-monitoring/observers</a>)</li> <li>Atelier sur le débriefing des observateurs tenu du 15 au 21 juillet</li> </ul> <p>PTOM</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>La version française est en cours de traduction et sera mise en</li> </ul>

	<p>des observateurs</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation évaluation afin d'améliorer les modules CBT</li> </ul> <p>PTOM</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Élaboration de la version française des supports de formation CBT</li> <li>• Recueil des comptes rendus de mission des observateurs et prestation de formation à cette activité</li> </ul>	ligne début 2011.
1.5 Mise au point et expérimentation de nouvelles techniques destinées à améliorer la qualité des données et la collecte de données en temps utile	<p>ACP</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Évaluation de la méthode d'échantillonnage par déversement pour les observateurs embarqués – objectif de 50 campagnes expérimentales d'observation d'ici à la fin 2010</li> <li>• Expérimentation d'enregistreurs séquentiels de données lors de certaines campagnes d'observation</li> </ul>	<p>ACP</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Seules 18 campagnes expérimentales avec échantillonnage apparié (déversement/prélèvement manuel) ont eu lieu en 2010. Divers problèmes logistiques et, de façon générale, la coopération entre les navires ont limité le succès de l'opération. Les données de 2009-2010 ont été analysées (voir document de travail ST-WP-02 de la sixième réunion du comité scientifique de la CPPOC). Quelques informations de 2010 doivent toujours être transmises à la CPS.</li> <li>• Utilisation d'enregistreurs temps-profondeur à bord de palangriers remplacée par la pose de marques enregistreuses sur des thons.</li> </ul>
<b>Indicateur de résultat objectivement vérifiable</b>	<b>Progrès enregistrés</b>	
Meilleure coordination, à l'échelon régional, des bases de données nationales/territoriales servant au suivi des données relatives à la pêche thonière, afin d'assurer qu'elles répondent effectivement aux besoins des gestionnaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans le logiciel TUFMAN, module d'établissement de rapports finalisé portant spécifiquement sur les obligations d'information qu'ont les pays ACP envers la CPPOC.</li> <li>• Procédures d'audit des données mises au point dans le logiciel TUFMAN pour permettre une comparaison des données issues de multiples sources, y compris le registre régional, les systèmes VMS, les données d'observation, les fiches de pêche, les données de débarquement et de transbordement, les informations commerciales et/ou les systèmes de documentation des captures, et les données d'importation/exportation, afin de générer des rapports d'anomalies des données.</li> <li>• Formation dispensée aux chargés du suivi, du contrôle et de la surveillance et aux chargés de la gestion des données des pays ACP (ateliers <i>in situ</i> et régionaux) afin de générer les informations nécessaires à une amélioration continue de la qualité des données et de l'établissement de rapports aux fins de mise en conformité.</li> <li>• Version TUFMAN mise à la disposition de tous les pays ACP participants.</li> <li>• Audit annuel des données relatives à la pêche thonière lors de l'atelier sur ces données.</li> <li>• Stratégie régionale de suivi, contrôle et surveillance (MCS) finalisée qui intègre :</li> </ul>	

	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. L'élaboration d'une politique et d'un cadre visant à faciliter la collecte, le traitement, l'entreposage et l'échange de données sur les pêcheries afin d'appuyer les initiatives MCS aux échelons national, sous-régional et régional ;</li> <li>2. Une analyse des avantages que présente une coordination renforcée du suivi, du contrôle et de la surveillance à l'échelon régional, y compris un examen des méthodes et des spécifications fonctionnelles liées à la mise en place, au financement et au fonctionnement d'un centre régional de coordination MCS.</li> </ol>	
<b>Activités prévues dans le programme de travail pour 2010</b>	<b>Indicateurs pour 2010</b>	<b>Réalisations en 2010</b>
1.6 Élaboration de protocoles harmonisés de suivi des ressources et de communication des données (FFA)	ACP <ul style="list-style-type: none"> <li>• Activité reportée à 2011</li> </ul>	
1.8 Conception et application de méthodes permettant de vérifier les données halieutiques	ACP <ul style="list-style-type: none"> <li>• Conception d'un progiciel pour le système TUFMAN, visant à produire des rapports d'anomalies à partir de la comparaison des fiches de pêche, des systèmes de surveillance des navires (VSM) et des relevés de débarquement</li> <li>• Finalisation et distribution du manuel d'explication du logiciel TUFMAN</li> </ul>	ACP <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une application a été développée pour que le logiciel TUFMAN produise des rapports d'anomalies à partir des fiches de pêches et des systèmes VMS, et des fiches de pêche et des données de débarquement.</li> <li>• La version 5.04 de TUFMAN a été mise à disposition des FSM et de Niue. Quatre installations terminées de TUFMAN 6.00 et 6.02 (Niue, RMI, SB et Nauru).</li> </ul>
<b>Indicateur de résultat objectivement vérifiable</b>	<b>Progrès enregistrés</b>	
Mise en œuvre d'évaluations plus complètes en matière de respect des mesures relatives à la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Stratégie régionale MCS finalisée qui intègre : <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Une évaluation des risques qui se posent aux stocks de poissons hauturiers du fait de la pêche et qui fragilisent les objectifs et cadres de gestion des pêcheries ;</li> <li>2. Une étude du degré de respect des mesures MCS convenus par les pays membres de la FFA ;</li> <li>3. Un examen des solutions envisageables pour mettre en place une véritable capacité de surveillance et d'intervention en trouvant des façons plus efficaces d'utiliser les équipements servant aux MCS (avions et navires patrouilleurs) ainsi que d'autres prestataires et solutions de financement, dans le but de compléter les programmes nationaux à court ou moyen terme.</li> </ol> </li> <li>• La stratégie n'est pas encore mise en œuvre.</li> </ul>	

<b>Activités prévues dans le programme de travail pour 2010</b>	<b>Indicateurs pour 2010</b>	<b>Réalisations en 2010</b>
1.7 Réalisation d'audits de conformité et d'évaluation du risque de pêche illicite, non réglementée et non déclarée (FFA)	ACP <ul style="list-style-type: none"> <li>• Activité terminée en 2009</li> </ul>	
<b>Indicateur de résultat objectivement vérifiable</b>	<b>Progrès enregistrés</b>	
Amélioration de la détection de la pêche illicite, non déclarée et non réglementée par le perfectionnement des techniques existantes et l'expérimentation de nouvelles techniques	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Évaluation terminée de l'acquisition et du traitement des données-images VMS et RADARSAT, et analyse simultanée des ensembles de données à l'aide d'un logiciel créé à cet effet afin de faire correspondre les relevés VMS et les cibles RADARSAT pour la détection des activités de pêche INN. Les résultats indiquent que ces méthodes donnent un faible taux de détection et ne justifient pas que l'on engage de nouveaux investissements dans cette approche tant que la résolution de RADARSAT ne se sera pas améliorée.</li> </ul>	
<b>Activités prévues dans le programme de travail pour 2010</b>	<b>Indicateurs pour 2010</b>	<b>Réalisations en 2010</b>
1.9 Mise au point et expérimentation de nouvelles techniques (notamment fondées sur la transmission par satellite), destinées à détecter les activités de pêche illicite, non réglementée et non déclarée	PTOM <ul style="list-style-type: none"> <li>• Activité terminée en 2009</li> </ul>	
<b>Résultat escompté 2 : Amélioration de l'évaluation des stocks</b>		
<b>Indicateur de résultat objectivement vérifiable</b>	<b>Progrès enregistrés</b>	
Marquage des thons tropicaux à l'aide de marques classiques et de marques enregistreuses	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le nombre total de thons marqués dans l'océan Pacifique occidental et central s'élève à ce jour à 271 391, ce qui constitue l'ensemble le plus complet et le plus étendu sur le plan spatial de données de marquage des thonidés disponibles pour les évaluations des stocks. Le taux de récupération des marques dépasse actuellement les 15 %.</li> </ul>	

électroniques	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un site Web consacré au marquage a été lancé et propose des informations actualisées en continu sur les marques posées et récupérées. La communication des résultats par pays est l'une des caractéristiques du site Web.</li> <li>• Le comportement vertical du thon obèse, du thon jaune et du germon du Sud a été décrit et leur comportement autour des DCP a été quantifié.</li> <li>• Les taux de déplacements horizontaux ont été estimés pour le thon obèse, le thon jaune, la bonite et le germon du Sud et ont été intégrés aux évaluations des stocks. Les évaluations préliminaires des effets de la densité des DCP sur le comportement horizontal et la mortalité due à la pêche sont terminées.</li> </ul>	
<b>Activités prévues dans le programme de travail pour 2010</b>	<b>Indicateurs pour 2010</b>	<b>Réalisations en 2010</b>
2.1 Grande campagne de marquage à l'aide de marques classiques et électroniques, et études biologiques	<p>ACP</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place d'un plan opérationnel pour le programme régional de marquage en 2010</li> <li>• Tenue de la quatrième campagne de marquage dans le Pacifique occidental (sous réserve d'un financement supplémentaire accordé par les bailleurs)</li> <li>• Tenue d'une campagne dans le Pacifique central</li> <li>• Poursuite de la mise en œuvre du programme de faux marquage dans le Pacifique équatorial</li> <li>• Traitement des données</li> <li>• Mise en œuvre des procédures de récupération des marques</li> </ul> <p>PTOM</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Tenue de la deuxième campagne de marquage du germon (NZ)</li> <li>• Tenue de la troisième campagne de marquage du germon (Tonga/Fidji)</li> <li>• Traitement des données</li> <li>• Mise en œuvre des procédures de récupération des marques</li> <li>• Prestation de formations au prélèvement d'échantillons biologiques</li> </ul>	<p>ACP</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Plans opérationnels pour 2010 finalisés ; voir document GN-IP-04 (CS6-6<sup>e</sup> réunion du comité scientifique) disponible sur <a href="http://www.wcpfc.int">www.wcpfc.int</a></li> <li>• Quatrième campagne de marquage dans le Pacifique occidental reportée pour cause de fonds insuffisants</li> <li>• Quatrième campagne dans le Pacifique central terminée. Résultats communiqués dans le document GN-IP-04 (CS6) disponible à l'adresse <a href="http://www.wcpfc.int">www.wcpfc.int</a></li> <li>• Cinquième campagne dans le Pacifique central terminée. Résultats disponibles sur <a href="http://www.spc.int/tagging">www.spc.int/tagging</a></li> <li>• Utilisation de 60 kits de faux marquage. Résultats communiqués dans le document GN-IP-04 04 (CS6) disponible à l'adresse <a href="http://www.wcpfc.int">www.wcpfc.int</a></li> <li>• Procédure de récupération des marques : voir document GN-IP-04 (CS6) disponible à l'adresse <a href="http://www.wcpfc.int">www.wcpfc.int</a></li> </ul> <p>PTOM</p> <p>Marquage du germon terminé. Voir document GN-IP-06 (CS6) disponible à l'adresse <a href="http://www.wcpfc.int">www.wcpfc.int</a></p>
2.2 Analyse des données issues des opérations de marquage, des études biologiques et	<p>ACP</p> <p>Analyse de la dynamique des populations de thon jaune, de bonite et de thon obèse à partir des marques classiques et électroniques</p>	<p>ACP</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyse préliminaire des données portant sur les déplacements horizontaux et l'exploitation terminée ; voir document GN-IP-04 (CS6) disponible à l'adresse <a href="http://www.wcpfc.int">www.wcpfc.int</a></li> </ul>



océanographiques	<p>Analyse des données de marquage en PNG afin d'estimer les effets des DCP</p> <p>Établissement des rapports de marquage pour la PNG, les Îles Salomon, FSM-Palau, Kiribati-RMI- Tuvalu.</p> <p>PTOM</p> <p>Analyse de la reproduction et de la croissance des populations de germon</p> <p>- analyse des données commencée, résultats préliminaires présentés à la 6<sup>e</sup> réunion du comité scientifique (CS6) de la CPPOC</p> <p>- Rapports de marquage établis pour la NC et la PF</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Analyse préliminaire des données portant sur les effets des DCP terminée ; voir document GN-IP-04 (CS6) disponible à l'adresse <a href="http://www.wcpfc.int">www.wcpfc.int</a></li> </ul> <p>PTOM</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Voir GN-IP-06 (CS6) sur <a href="http://www.wcpfc.int">www.wcpfc.int</a></li> <li>Voir BI-WP-01 (CS6) sur <a href="http://www.wcpfc.int">www.wcpfc.int</a></li> </ul>
2.3 Intégration des données et des résultats des analyses dans des modèles d'évaluation des stocks	<p>ACP</p> <p>Intégration des données de marquage de la bonite dans l'évaluation du stock en 2010</p> <p>PTOM</p> <p>Estimation de l'ogive de reproduction et des courbes de croissance du germon</p>	<p>ACP</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Données du Programme régional de marquage des thonidés intégrées à l'évaluation du stock de bonite en 2010 ; voir document GN-WP-10 (CS6) disponible à l'adresse <a href="http://www.wcpfc.int">www.wcpfc.int</a></li> </ul> <p>PTOM</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Voir BI-WP-01 (CS6) disponible à l'adresse <a href="http://www.wcpfc.int">www.wcpfc.int</a></li> </ul>
<b>Résultat escompté 3 : Meilleure connaissance de l'écosystème pélagique</b>		
<b>Indicateur de résultat objectivement vérifiable</b>	<b>Progrès enregistrés</b>	
Élaboration de meilleures politiques de gestion en affinant et en appliquant le modèle de simulation spatiale de l'écosystème et de la dynamique des populations (SEAPODYM)	<ul style="list-style-type: none"> <li>D'importantes nouveautés ont été apportées au modèle SEAPODYM : <ol style="list-style-type: none"> <li>Meilleure définition des indices relatifs aux habitats, des déplacements et de l'accès des thonidés et des prédateurs apparentés aux différents groupes fonctionnels micronectoniques migrants et non migrants (migration verticale) (Lehodey et al., 2008, Lehodey et al., 2010). Ces groupes sont représentés dans un environnemental vertical à trois couches délimitées à l'aide de la profondeur euphotique prévue, utilisée pour obtenir une structure verticale plus réaliste. La version précédente s'appuyait sur des frontières verticales fixes.</li> <li>Possibilité de configurer un intervalle de temps variable pour la structure par âge afin d'améliorer l'estimation de la dynamique des cohortes plus jeunes à partir des données de fréquence de taille et, dans le même temps, de gagner en temps de calcul par l'augmentation de la taille de l'intervalle pour les cohortes plus âgées, caractérisées par une croissance lente et donc des modifications mineures des paramètres thermiques de l'habitat et des taux de déplacement.</li> <li>Modification de la méthode de calcul de la mortalité naturelle par âge afin de permettre une variabilité spatiotemporelle fondée sur l'habitat (larvaire et juvénile) et la définition d'un indice des besoins énergétiques. Cet indice donne une mesure relative du rapport entre la biomasse de proies disponible (micronecton) et les besoins</li> </ol> </li> </ul>	

	<p>alimentaires d'une cohorte de prédateurs en fonction des taux de consommation alimentaire.</p> <p>4. Optimisation des paramètres grâce à l'assimilation de données sur les pêcheries commerciales par la méthode d'estimation du maximum de vraisemblance (Senina et al., 2008). La méthode actuelle d'estimation des paramètres du modèle consiste à minimiser une fonction de coût (une log-vraisemblance négative) qui inclut à la fois les prises prévues et les prises observées (en valeurs absolues) ainsi que les valeurs échantillonnées/valeurs calculées à partir des fréquences de taille types (en valeurs relatives).</p> <p>5. Évaluation du modèle et routines de diagnostic, y compris une analyse de sensibilité, des expériences appariées, l'établissement du profil de vraisemblance, le calcul de la matrice hessienne pour estimer l'incertitude des paramètres et des tests de la validité de l'ajustement.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Modèles de référence pour la simulation de la dynamique des populations de bonite, de thon obèse, de germon du Sud et de thon jaune à des résolutions multiples.</li> <li>• Élaboration et publication d'un manuel technique et d'un manuel de l'utilisateur.</li> <li>• Cinq publications scientifiques soumises à un comité de lecture sur le modèle et son application.</li> <li>• Approbation par la CPPOC d'un projet SEAPODYM pour l'offre de conseils scientifiques sur les politiques de gestion des thonidés.</li> </ul>	
<b>Activités prévues dans le programme de travail pour 2010</b>	<b>Indicateurs pour 2010</b>	<b>Réalisations en 2010</b>
3.1 Mise au point et perfectionnement du modèle d'écosystème	<p>ACP</p> <p>Ensembles de données sur le forçage à résolution mixte réalisés pour le compte des pays membres de la CPS</p> <p>Intégration des données de marquage avec de multiples cohortes dans le modèle SEAPODYM</p> <p>Élaboration d'un code d'extraction du rendement maximal constant (RMC) pour le modèle SEAPODYM</p> <p>Modèles SEAPODYM à résolution mixte terminés pour la PNG et Kiribati</p> <p>PTOM</p> <p>Rapport décrivant le modèle SEAPODYM pour le germon du Sud</p> <p>Modèles SEAPODYM à résolution mixte pour la NC et la PF</p>	<p>ACP et PTOM</p> <p>Voir document EB-IP-02 (CS6) sur <a href="http://www.wcpfc.int">www.wcpfc.int</a>. Il inclut des ajustements références pour la bonite, le germon et le thon obèse à une résolution supérieure. Mise au point d'un test de validité de l'ajustement pour les ajustements références de SEAPODYM.</p> <p>Première optimisation modèle espadon terminée.</p>
<b>Indicateur de résultat objectivement vérifiable</b>	<b>Progrès enregistrés</b>	
Obtention d'estimations plus	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Publication soumise à un comité de lecture sur les projections préliminaires des tendances des populations de thon</li> </ul>	

<p>précises et évaluation des effets de l'exploitation dans les ZEE</p>	<p>obèse dans le Pacifique réalisées à partir du scénario A2 du GIEC. (voir Lehodey et al (2010) Progress in Oceanography, 302-315.)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Remise d'un ouvrage sur l'évaluation préliminaire des effets des changements climatiques sur les pêcheries hauturières dans le Pacifique</li> <li>• Finalisation des analyses des effets de la fermeture temporaire de zones de pêche aux fins de la gestion des thonidés tropicaux</li> <li>• Finalisation des analyses des variations annuelles et interannuelles des paramètres océanographiques et de la dynamique du germon du Sud</li> <li>• Remise d'un ouvrage décrivant les relations entre les taux de prises à la palangre du germon et le milieu marin en Nouvelle-Calédonie</li> <li>• Remise d'un ouvrage sur les effets des changements climatiques sur l'écosystème de la warm pool de l'océan Pacifique occidental et central et sur la vulnérabilité des réseaux trophiques en haute mer dans le Pacifique tropical face aux changements climatiques</li> <li>• Projections à l'échelle des ZEE de la variabilité environnementale de la distribution de la biomasse et élaboration d'un ouvrage à ce sujet</li> </ul>	
<p><b>Activités prévues dans le programme de travail pour 2010</b></p>	<p><b>Indicateurs pour 2010</b></p>	<p><b>Réalisations en 2010</b></p>
<p>3.2 Utilisation de modèles pour des applications dans le domaine de la recherche et de la gestion</p>	<p>ACP Évaluation de la fermeture de la pêche à certaines périodes ou dans certaines zones pour la gestion des thonidés tropicaux Rapports des évaluations à l'échelle des ZEE des pêcheries thonières de certains pays ACP à l'aide du modèle SEAPODYM PTOM Compte rendu de la description des effets océanographiques à l'échelle des ZEE évalués dans le contexte du régime actuel de gestion des pêcheries ciblant le germon du Sud</p>	<p>ACP et PTOM</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Voir EB-IP-02 (CS6) sur <a href="http://www.wcpfc.int">www.wcpfc.int</a> Prévision d'une modification de la biomasse des thonidés dans les ZEE pour la bonite et le thon obèse.</li> </ul>



### ***3 Programme de travail annuel pour la quatrième année***

#### ***3.1 Principaux résultats obtenus***

Les résultats escomptés, qui permettront d'atteindre le but du projet, sont un meilleur suivi des ressources halieutiques hauturières dans les pays ACP du Pacifique et les PTOM du Pacifique et dans la zone d'application de la Convention gérée par la CPPOC, des évaluations plus précises de l'état des stocks de poissons pélagiques et des effets de la pêche sur ces stocks, ainsi qu'une meilleure connaissance de l'écosystème pélagique où évoluent les stocks de poissons de haute mer, notamment de l'incidence de la pêche sur l'écosystème.

Des progrès considérables ont été enregistrés au regard du but du projet tant pour la composante ACP que pour la composante PTOM. Ces progrès sont décrits en détail dans l'évaluation à mi-parcours du projet SciFish et dans le rapport annuel de la troisième année d'exécution. Cette évaluation à mi-parcours préconisait la modification du cadre logique du projet de sorte à s'assurer que les indicateurs objectivement vérifiables du projet répondent aux critères SMART pour ainsi simplifier la mesure des progrès réalisés à la fin de la quatrième année et lors de l'évaluation finale. La structure du programme de travail annuel pour la quatrième année a été modifiée (par rapport à celle approuvée pour les années 1 à 3) afin d'y intégrer les indicateurs SMART.

### 3.2 Activités et indicateurs

#### 3.2.1 Administration du projet

ACTIVITÉS INSCRITES AU PROJET	OBSERVATIONS
Recrutement	- Tous les recrutements ont été finalisés en 2008, aucun recrutement prévu pour 2011.
Gestion financière	- Vérification des comptes et états financiers de la quatrième année achevés
Suivi et évaluation	- Présenter le projet et le programme de travail au comité directeur du projet - Élaborer un rapport semestriel d'activité et le rapport annuel final - Inclure les réalisations au regard du but du projet et les retombées du projet dans des rapports semestriels - Participer à la mission de suivi axée sur les résultats, si programmée en 2011
Visibilité	- Page d'information entièrement consacrée à SciFish créée sur le site Web du Programme pêche hauturière de la CPS

#### 3.2.2 Composante ACP

L'année 2011 sera axée sur les activités suivantes :

ACTIVITÉ					
<i>Résultat escompté 1 : Amélioration du suivi de la pêche hauturière</i>					
Indicateurs de résultat et de réussite	Activité prévue dans la Convention de subvention	Activités pour 2011	Résultats attendus – quantité, qualité et délai	Échéancier 2011 (par trimestre)	Observations
<ul style="list-style-type: none"> <li>Les effectifs d'observateurs et les infrastructures institutionnelles sont en place</li> </ul>	1.1 Ateliers de formation à l'observation et à l'échantillonnage au port	<ul style="list-style-type: none"> <li>Évaluation des futurs besoins en formation des programmes d'observation/échantillonnage au port</li> <li>Organisation d'un atelier</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Compte rendu via le comité des pêches du Forum des futurs besoins en formation des programmes d'observation/échantillonnage au port</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>1-2</li> <li>1-3</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Poste de Coordonnateur des activités d'échantillonnage au port et d'observation non</li> </ul>

<p>afin de permettre aux pays ACP du Pacifique de satisfaire à l'ensemble des prescriptions et normes relatives à la couverture des activités d'observation et d'échantillonnage au port à l'échelon national et régional et à la collecte des données.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Tous les pays ACP du Pacifique sont équipés (capacités et outils) pour assurer une vérification continue des données de sorte à optimiser la qualité des données servant à la prise de décision scientifique</li> </ul>		<p>destiné aux coordonnateurs des activités d'observation</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Mise au point d'un programme de cours sur le faux marquage, le prélèvement d'échantillons biologiques et l'échantillonnage par déversement, afin de l'inclure dans les cours de formation des observateurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>1 atelier destiné aux coordonnateurs des activités d'observation</li> <li>Formation au faux marquage, au prélèvement d'échantillons biologiques et à l'échantillonnage par déversement incluse dans 50 % des cours de formation relevant du PRO</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>1-2</li> </ul>	<p>financé au cours de la 4<sup>e</sup> année</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Poste de Chargé de la formation à l'échantillonnage au port et à l'observation financé jusqu'au 28 février 2011 (cours sur l'observation des opérations palangrières au Samoa).</li> <li>Évaluation des besoins suite à la recommandation de l'évaluation à mi-parcours</li> <li>Le Chargé de la récupération des marques et l'Assistant de recherche doivent mettre au point un programme de formation sur le faux marquage et le prélèvement d'échantillons biologiques</li> </ul>
	1.2 Formations en détachement	Aucune activité prévue pour la quatrième année	<ul style="list-style-type: none"> <li>Quatre formateurs des pays ACP du Pacifique diplômés</li> </ul>		
	1.3 Soutien opérationnel aux programmes d'observation/échantillonnage au port	<ul style="list-style-type: none"> <li>Protocoles d'accord visant à faciliter la récupération des marques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Protocoles d'accord conclus avec SB, MI, FSM afin de faciliter la récupération des marques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>1</li> </ul>	L'évaluation à mi-parcours préconise la création d'un poste de chargé de la récupération des

<ul style="list-style-type: none"> <li>Tous les pays ACP du Pacifique sont équipés (capacités, outils et accès à l'information) pour détecter et gérer les activités de pêche INN</li> </ul>					marques à l'échelon sous-régional.
	1.4 Contrôle de la qualité des données issues de l'observation et de l'échantillonnage au port	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aucune activité prévue pour la quatrième année</li> </ul>			
	1.5 Mise au point et expérimentation de nouvelles techniques destinées à améliorer la qualité des données et la collecte de données en temps utile	<ul style="list-style-type: none"> <li>Conduire des essais d'échantillonnage par déversement en collaboration avec la CPPOC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Résultats des essais d'échantillonnage par déversement communiqués à la 7<sup>e</sup> réunion du comité scientifique de la CPPOC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>1-4</li> </ul>	
	1.6 Élaboration de protocoles harmonisés de suivi des ressources et de communication des données (FFA)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre au point des modèles régionaux de bases de données en vue de la diffusion des renseignements MCS, une liste harmonisée des navires présentant un intérêt particulier et un système d'indice de classification servant à indiquer le degré de priorité de la surveillance des navires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Démonstration faite du logiciel au groupe de travail MCS de la FFA</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>1-4</li> </ul>	
	1.7 Réalisation d'audits de conformité et d'évaluation du risque de pêche INN (FFA)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aucune activité prévue pour la quatrième année</li> </ul>			
	1.8 Conception et application de méthodes permettant de vérifier les données halieutiques (CPS-FFA)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aucune activité prévue pour la quatrième année</li> </ul>			
	1.9 Mise au point et expérimentation de nouvelles techniques (notamment fondées sur la transmission	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aucune activité prévue pour la quatrième année</li> </ul>			



	par satellite), destinées à détecter les activités de pêche INN				
<b>Résultat escompté 2 : Amélioration de l'évaluation des stocks</b>					
<ul style="list-style-type: none"> <li>Créer l'ensemble le plus complet de données de marquage des thonidés tropicaux dans l'océan Pacifique occidental et central afin de l'inclure dans les évaluations régionales des stocks et les analyses de la dynamique des populations</li> </ul>	<p>2.1 Grande campagne de marquage à l'aide de marques classiques et électroniques, et études biologiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réaliser des campagnes de marquage</li> <li>Mettre en œuvre un programme de faux marquage</li> <li>Procéder au traitement des données</li> <li>Mettre en œuvre des procédures de récupération des marques, y compris créer des postes sous-régionaux de chargé de la récupération des marques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>1 campagne de marquage en PNG terminée</li> <li>1 campagne de marquage dans le Pacifique central terminée</li> <li>Taux de déclaration des marques estimé</li> <li>Base de données intégralement mise à jour</li> <li>6 postes sous-régionaux de chargé de la récupération des marques créés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>1-2</li> <li>1-3</li> <li>3</li> <li>1-4</li> <li>1-2</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La création d'un poste sous-régional de chargé de la récupération des marques est une recommandation de l'évaluation à mi-parcours.</li> </ul>
	<p>2.2 Analyse des données issues des opérations de marquage, des études biologiques et océanographiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Analyses descriptives des données de marquage</li> <li>Analyses statistiques des marques classiques et électroniques pour le thon jaune, la bonite et le thon obèse</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>3 rapports sous-régionaux décrivant les activités de marquage mis à la disposition des pays ACP sur Internet</li> <li>1 rapport décrivant l'analyse de la dynamique des populations de thon jaune, de bonite et de thon obèse à partir des marques classiques et électroniques remis à la CPPOC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>3-4</li> <li>3-4</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La priorité est à l'établissement de rapports, comme le préconise l'évaluation à mi-parcours.</li> </ul>
	<p>2.3 Intégration des données et des résultats des analyses dans des modèles d'évaluation des stocks</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Préparer les données de marquage à intégrer dans les évaluations de stocks de 2011 transmises à la CPPOC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Données de marquage incluses dans l'évaluation des stocks de 2011, comme de besoin</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>2-3</li> </ul>	

<b>Résultat escompté 3 : Meilleure connaissance de l'écosystème pélagique</b>					
<ul style="list-style-type: none"> <li>Fournir aux pays ACP l'infrastructure nécessaire à l'évaluation des politiques de gestion des thonidés en tenant compte de la variabilité environnementale actuelle et future à l'échelle régionale mais aussi à l'échelle des ZEE</li> </ul>	3.1 Mise au point et perfectionnement du modèle d'écosystème	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aucune activité prévue pour la quatrième année</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aucune activité prévue pour la quatrième année</li> </ul>		
	3.2 Utilisation de modèles pour des applications dans le domaine de la recherche et de la gestion	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rédaction des rapports</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>1 rapport d'évaluation des fermetures temporaires des zones de pêche dans le contexte de la gestion des thonidés tropicaux</li> <li>2 rapports décrivant les effets océanographiques à l'échelle des ZEE de KI et de la PNG.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>1-2</li> <li>1-2</li> </ul>	<p>La priorité est à l'établissement de rapports, comme le préconise l'évaluation à mi-parcours.</p>

### 3.2.3 Composante PTOM

L'année 2011 sera axée sur les activités suivantes :

<b>ACTIVITÉ</b>					
<b>Résultat escompté 1 : Amélioration du suivi de la pêche hauturière</b>					
<b>Indicateurs de résultat et de réussite</b>	<b>Activité prévue dans la Convention de subvention</b>	<b>Activités pour 2011</b>	<b>Résultats attendus - quantité, qualité et délai</b>	<b>Échéancier 2011 (par trimestre)</b>	<b>Observations</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Les effectifs d'observateurs et les infrastructures institutionnelles</li> </ul>	1.1 Ateliers de formation à l'observation et à l'échantillonnage au port	<ul style="list-style-type: none"> <li>Cours de formation dispensé aux observateurs des opérations de pêche palangrière en PF</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>1 cours de formation dispensé aux observateurs des opérations de pêche palangrière en PF</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>1-2</li> <li>1</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les postes de coordonnateurs de NC et de PF doivent être financés jusqu'au 30 juin, après quoi la situation financière devra</li> </ul>

<p>sont en place afin de permettre aux PTOM du Pacifique de satisfaire à l'ensemble des prescriptions et normes relatives à la couverture des activités d'observation et d'échantillonnage au port à l'échelon national et régional et à la collecte des données.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les PTOM reçoivent une étude de faisabilité portant sur l'application des technologies satellitaires actuellement disponibles à la détection des activités de pêche INN</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Coordonnateur de PF formé à la coordination du prélèvement d'échantillons biologiques et à la manipulation des échantillons</li> <li>Assister à l'atelier destiné aux coordonnateurs des activités d'observation</li> <li>Évaluation des améliorations apportées aux renseignements tirés du suivi des pêcheries grâce une meilleure couverture des opérations de pêche par les observateurs et les échantillonneurs au port</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>100 % de la coordination de l'échantillonnage biologique assurée par les coordonnateurs nationaux</li> <li>Participation de la PF et de la NC à l'atelier des coordonnateurs des activités d'observation</li> <li>Rapport décrivant les améliorations apportées aux renseignements tirés du suivi des pêcheries grâce une meilleure couverture des opérations de pêche par les observateurs et les échantillonneurs au port en NC et en PF</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>1-3</li> <li>1-2</li> </ul>	<p>être réévaluée afin de déterminer si le financement des postes peut se poursuivre jusqu'au 31 décembre.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les observateurs de PF doivent assister à un cours sur l'observation de la pêche palangrière au Samoa</li> <li>Former Taiana au prélèvement d'échantillons biologiques en janvier</li> <li>Financer la participation de la PF et de la NC à l'atelier des coordonnateurs des activités d'observation</li> <li>L'évaluation à mi-parcours recommande à la PF et à la NC de poursuivre la collecte des données à la clôture de SciFish. Le rapport contiendra des informations susceptibles d'aider les deux Territoires à prendre une décision.</li> </ul>
	1.2 Formations en détachement	Aucune activité prévue pour la quatrième année			
	1.3 Soutien opérationnel aux programmes d'observation/échantillonnage au port	<ul style="list-style-type: none"> <li>Soutien opérationnel aux programmes d'observation et d'échantillonnage au port en NC et en PF</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Couverture de 5 % minimum des opérations de pêche palangrière par les observateurs en PF et en NC</li> <li>Couverture de 10 % minimum des opérations de pêche par les échantillonneurs au</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>1-3</li> <li>1-3</li> </ul>	L'évaluation à mi-parcours préconise que les opérations d'observation et d'échantillonnage au port en NC et en PF soient financées aussi longtemps que possible au cours de la 4 <sup>e</sup> année.

			port en NC et en PF		
	1.4 Contrôle de la qualité des données issues de l'observation et de l'échantillonnage au port	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aucune activité prévue pour la quatrième année</li> </ul>			
	1.9 Mise au point et expérimentation de nouvelles techniques (notamment fondées sur la transmission par satellite), destinées à détecter les activités de pêche INN	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aucune activité prévue pour la quatrième année</li> </ul>			Voir section 3.6
<b>Résultat escompté 2 : Amélioration de l'évaluation des stocks</b>					
<ul style="list-style-type: none"> <li>Créer l'ensemble le plus complet de données de marquage et d'études des paramètres biologiques du germon du Sud afin de l'inclure dans les évaluations régionales des stocks et les analyses de la dynamique des populations</li> </ul>	2.1 Grande campagne de marquage à l'aide de marques classiques et électroniques, et études biologiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>Conduire une campagne de marquage du germon</li> <li>Traiter les données</li> <li>S'assurer la récupération des marques – Objectif fixé pour l'échantillonnage à bord des palangriers atteint de sorte à obtenir les informations manquantes en termes de distribution spatiale des gonades et des otolithes</li> <li>Entreprendre des analyses de la microchimie des otolithes pour estimer les déplacements</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>1 campagne de marquage du germon terminée</li> <li>Prélèvements de gonades et d'otolithes effectués</li> <li>Composition microchimique de 30 otolithes analysée</li> <li>Composition alimentaire de 100 estomacs analysée et composition isotopique de 100 échantillons de muscles analysée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>1-2</li> <li>3</li> <li>1-2</li> <li>1-2</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Échantillonnage ciblé à bord des palangriers recommandé dans l'évaluation à mi-parcours</li> <li>Analyses de la microchimie des otolithes recommandées dans l'évaluation à mi-parcours</li> <li>Analyses de la teneur isotopique des muscles/organes recommandées dans l'évaluation à mi-parcours</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>Analyser le rapport entre la teneur isotopique des muscles/organes et le régime alimentaire pour estimer les déplacements</li> </ul>			
	2.2 Analyse des données issues des opérations de marquage, des études biologiques et océanographiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>Analyse de la biologie de la reproduction et de la croissance du germon</li> <li>Procéder à une étude de faisabilité concernant l'utilisation de la microchimie des otolithes pour mesurer de façon indirecte les taux de déplacement</li> <li>Procéder à une étude de faisabilité sur l'utilisation des différenciations isotopiques traduisant le régime alimentaire pour estimer les déplacements des poissons</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>1 rapport décrivant la biologie de la reproduction et de la croissance du germon remis à la CPPOC</li> <li>1 rapport sur les déplacements verticaux</li> <li>Validation de principe de l'utilisation de la microchimie des otolithes pour mesurer de façon indirecte les taux de déplacement remise à la CPPOC</li> <li>Validation de principe de la méthode de différenciation isotopique traduisant le régime alimentaire pour estimer les déplacements des poissons remise à la CPPOC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>3</li> <li>3-4</li> <li>3-4</li> <li>3-4</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La priorité est à l'établissement de rapports, comme le préconise l'évaluation à mi-parcours.</li> </ul>
	2.3 Intégration des données et des résultats des analyses	<ul style="list-style-type: none"> <li>Fournir l'ogive de reproduction et les</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'ogive de reproduction et les</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>2-3</li> </ul>	

	dans des modèles d'évaluation des stocks	courbes de croissance estimées pour pouvoir les intégrer aux évaluations des stocks de 2011 à remettre à la CPPOC	courbes de croissance du germon sont intégrées à l'évaluation des stocks de 2011, comme de besoin.		
<b>Résultat escompté 3 : Meilleure connaissance de l'écosystème pélagique</b>					
Fournir à tous les PTOM du Pacifique l'infrastructure nécessaire à l'évaluation des politiques de gestion des thonidés en tenant compte de la variabilité environnementale actuelle et future à l'échelle régionale mais aussi à l'échelle des ZEE	3.1 Mise au point et perfectionnement du modèle d'écosystème	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aucune activité prévue pour la quatrième année</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aucune activité prévue pour la quatrième année</li> </ul>		
	3.2 Utilisation de modèles pour des applications dans le domaine de la recherche et de la gestion	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rédaction de rapports</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>2 rapports décrivant les effets océanographiques à l'échelle des ZEE pour le germon du Sud</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>1-3</li> </ul>	La priorité est à l'établissement de rapports, comme le préconise l'évaluation à mi-parcours.

### 3.3 Résultats attendus pour 2011

Les résultats attendus pour l'année 2011 sont les suivants :

- i. Toutes les exigences relatives à la gestion des finances et à l'établissement de rapports sont respectées dans les délais fixés dans le projet.
- ii. Progrès dans le suivi de la pêche hauturière (voir progrès détaillés ci-dessus) grâce à l'organisation de formations à l'observation et à l'échantillonnage au port, à l'apport d'un soutien opérationnel et à l'application de procédures de contrôle de la qualité.
- iii. Amélioration des évaluations de stocks (voir progrès détaillés ci-dessus) grâce à la collecte et à l'analyse de nouvelles données issues d'études de marquage et d'autres études biologiques.
- iv. Amélioration de la connaissance de l'écosystème pélagique et des effets qu'il subit du fait de la pêche (voir progrès détaillés ci-dessus) grâce à la mise au point et à l'amélioration des modèles écosystémiques à grande échelle.

### 3.4 Budget

Le budget associé au programme de travail pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2011 au 31 décembre 2011 est estimé à **717 886 euros** pour la composante ACP et à **601 672 euros** pour la composante PTOM (**1 319 558 euros au total**). Le budget approuvé lors de la vérification annuelle des comptes pour les deux premières années est reproduit dans les tableaux ci-dessous. Le justificatif des dépenses engagées au cours de la troisième année est provisoire, dans l'attente du résultat de la vérification finale des comptes de 2010. Le budget de la quatrième année a été établi en tenant compte du solde des trois premières années, du budget approuvé pour la quatrième année dans la Convention de subvention et de la légère redistribution des ressources décidée pour permettre une pleine réalisation des résultats attendus pour les composantes ACP et PTOM du projet SciFish. La part que représente l'assistance technique dans le budget total reste inférieure à 40 % pour les deux composantes du projet. Les montants indiqués entre crochets dans les colonnes « Total » représentent les montants totaux prévus par la Convention de subvention. L'écart en % correspond à la différence entre le total révisé pour chaque ligne budgétaire et le montant précisé dans la Convention de subvention.

Activités prévues en 2011 (voir Convention de subvention)	Coût (€) ACP					Écart en %
	1 <sup>ère</sup> année	2 <sup>e</sup> année	3 <sup>e</sup> année	4 <sup>e</sup> année	Total	
1. Assistance technique	263 160	388 371	354 550	150 939	1 157 020 (1 080 000)	+7
2. Activités MCS	168 038	0	0	311 962	480 000 (480 000)	0
3. Voyages	22 690	43 655	41 809	30 329	138 483 (150 000)	-8
4. Matériel	29 088	38 036	15 299	43 576	125 999 (134 000)	-6
5. Opérations de marquage	472 709	473 386	111 967	120 907	1 178 969 (1 200 000)	-2
6. Formation	9 899	26 938	20 618	4 800	62 255 (90 000)	-31

Activités prévues en 2011 (voir Convention de subvention)	Coût (€) ACP					Écart en %
	1 <sup>ère</sup> année	2 <sup>e</sup> année	3 <sup>e</sup> année	4 <sup>e</sup> année	Total	
7. Opérations d'observation et d'échantillonnage au port	31 511	29 897	33 595	0	95 003 (90 000)	+6
8. Traitement des données et soutien informatique	89 861	93 440	84 080	39 588	311 008 (330 000)	-7
Soutien administratif	42 000	48 657	57 869	15 785	142 874 (129 000)	+27
Frais généraux CPS	79 027	80 644	57 509	40 820	258 000 (258 000)	0
Imprévus	0	0	0	0	0 (26 000)	-100
Évaluation	0	0	0	33 000	33 000 (33 000)	0
<b>TOTAL</b>	<b>1 207 983</b>	<b>1 223 015</b>	<b>777 296</b>	<b>717 886</b>	<b>4 000 000</b>	

Activités prévues en 2011 (voir Convention de subvention)	Coût (€) PTOM					Écart en %
	1 <sup>ère</sup> année	2 <sup>e</sup> année	3 <sup>e</sup> année	4 <sup>e</sup> année	Total	
1. Assistance technique	179 404	252 966	294 933	168 116	895 419 (853 000)	5
2. Activités MCS	0	100 032	0	0	100 032 (100 000)	0
3. Voyages	16 272	22 295	29 417	27 216	95 200 (112 000)	-15
4. Matériel	8 880	16 729	78 017*	50 092	154 568 (166 137*)	12
5. Opérations de marquage	188	151 876	92 383	88 985	333 432 (350 000)	-5
6. Formation	804	530	0	19 557	20 891 (24 000)	-13
7. Opérations d'observation et d'échantillonnage au port	83 603	188 961	184 074	212 354	668 992 (714 000)	-6
8. Traitement des données et soutien informatique	20 000	19 977	30 875	0	70 852 (60 000)	18
Soutien administratif	12 578	14 446	8 161	34 501	69 686 (30 000)	132
Frais généraux CPS	22 523	57 469	53 317	33 369	167 000 (167 000)	0
Imprévus	0	0	0	0	0 (30 000)	-100
Audit	26	4 682	4 773	2 519	12 000 (12 000)	0
Évaluation	0	0	0	20 000	20 000 (20 000)	0
<b>TOTAL</b>	<b>344 278</b>	<b>829 963</b>	<b>775 950</b>	<b>601 672</b>	<b>2 610 000</b>	

\* Dérogations approuvées dans le rapport semestriel de la troisième année.

### 3.5 Lignes budgétaires à approuver

Les lignes budgétaires ci-dessous doivent être approuvées :

- (1) L'utilisation au cours de la quatrième année de l'allocation budgétaire totale (100 %) réservée aux dépenses imprévues pour toute la durée du projet pour les composantes ACP et PTOM. Cette demande fait suite à une recommandation de l'évaluation à mi-parcours :



« Le financement de postes administratifs dont les titulaires se consacraient entièrement au projet devrait être envisagé ; leur rôle serait de s'assurer que les rapports d'activité sont complets et rendent compte de façon appropriée des réalisations enregistrées au regard des indicateurs objectivement vérifiables et des cibles. »

En conséquence, une demande d'autorisation est introduite concernant l'utilisation au cours de la quatrième année de la réserve pour dépenses imprévues afin de financer le soutien administratif prévu pour les pays ACP et les PTOM dans le programme de travail annuel et de couvrir le dépassement imprévu de ce poste budgétaire lors des trois premières années :

ACP – 19 526 euros en plus du crédit alloué de 129 000 euros (dépassement du budget de 6 657 euros au cours de la deuxième année et de 15 509 euros au cours de la troisième année).

PTOM – 5 185 euros en plus du crédit alloué de 30 000 euros (dépassement du budget de 2 578 euros au cours de la première année et de 4 446 euros au cours de la deuxième année).

- (2) Outre l'utilisation de la réserve pour dépenses imprévues, il est nécessaire de procéder aux ajustements ci-dessous pour financer correctement le poste Soutien administratif au cours de la quatrième année.
  - Une variation inférieure à 1 % du budget alloué aux opérations de marquage dans les pays ACP est requise ; elle correspond au transfert de 9 311 euros au poste Soutien administratif.
  - Une variation de 1,5 % du budget alloué aux opérations d'observation et d'échantillonnage au port dans les PTOM est requise ; elle correspond au transfert de 11 614 euros au poste Soutien administratif.
- (3) L'approbation des modifications (1) et (2) ci-dessus se traduira par une augmentation de 27 % du budget Soutien administratif pour les pays ACP, qui passera de 129 000 euros à 142 874 euros, contre une augmentation de 132 % pour les PTOM, le budget Soutien administratif de cette composante passant de 30 000 euros à 69 686 euros.
- (4) Une dérogation est demandée pour transférer 27 445 euros de la ligne budgétaire Formation ACP à la ligne Assistance technique ACP (correspondant à une diminution de 31 % du budget Formation). Cette modification budgétaire permettra de financer correctement la composante Assistance technique conformément à la recommandation issue de l'évaluation à mi-parcours :

« Maintenir en poste aussi longtemps que possible en 2011 le Chargé de la récupération des marques au sein du Programme pêche hauturière. Étant donné que le Programme continue de recevoir un nombre considérable de marques et qu'un important travail de faux marquage est en cours, il est essentiel de financer

ce poste, sachant qu'aucun poste équivalent n'est financé dans le cadre de SciCOFish. À plus long terme (après 2011), la CPS devrait trouver d'autres ressources pour financer ce poste. »

- (5) Une augmentation de 18 % du crédit Traitement des données et soutien informatique PTOM est demandée, ce qui le fera passer de 60 000 euros à 70 852 euros. Cette augmentation est nécessaire, la charge de travail en termes de saisie des données ayant été plus importante que prévue au cours de la troisième année (10 875 euros).

### **3.6 Modifications budgétaires à signaler**

- (1) L'Administration contractante est informée des modifications ci-après, apportées au budget total de la composante ACP afin de mettre pleinement en œuvre le programme de travail de la quatrième année :

Assistance technique – hausse de 7 % du budget  
Voyages – baisse de 8 %  
Matériel – baisse de 6 %  
Opérations de marquage – baisse de 2 %  
Opérations d'observation et d'échantillonnage au port – hausse de 6 %  
Traitement des données et soutien informatique – baisse de 7 %

Ces modifications n'ont aucune incidence sur le but essentiel de l'une quelconque des Actions et permettent de financer intégralement le programme de travail annuel dans l'optique d'atteindre tous les objectifs fixés pour le projet SciFish.

- (2) L'Administration contractante est informée des modifications ci-après, apportées au budget de la composante PTOM afin de mettre pleinement en œuvre le programme de travail de la quatrième année :

Assistance technique – hausse de 5 % du budget  
Voyages – baisse de 15 %  
Matériel – hausse de 12 %  
Opérations de marquage – baisse de 5 %  
Formation – baisse de 13 %  
Opérations d'observation et d'échantillonnage au port – baisse de 6 %

Ces modifications n'ont aucune incidence sur le but essentiel de l'une quelconque des Actions et permettent de financer intégralement le programme de travail annuel dans l'optique d'atteindre tous les objectifs fixés pour le projet SciFish.

- (3) L'Administration contractante est informée de l'annulation de l'activité 1.9 (Mise au point et expérimentation de nouvelles techniques (notamment fondées sur la transmission par satellite), destinées à détecter les activités de pêche illicite, non réglementée et non déclarée) de la composante ACP au vu des résultats décevants obtenus pour la même activité de la composante PTOM. En lieu et place, les fonds affectés à cette activité (210 000 euros) serviront, au même titre que le solde du budget réservé aux Activités MCS, à mettre au point un logiciel de gestion des renseignements MCS décrit en détail dans la Stratégie MCS de la FFA

[http://www.ffa.int/system/files/2009\\_MCS-Appendix4-Project\\_3-Information\\_Management.pdf](http://www.ffa.int/system/files/2009_MCS-Appendix4-Project_3-Information_Management.pdf)).

### **3.7 Ventilation du budget**

#### *1. Assistance technique*

Un montant de **319 055 euros** est prévu pour le financement des postes au cours de la dernière année du projet. Dans la composante ACP (**150 939 euros**), 16 899 euros servent à financer le poste de Chargé de la formation à l'échantillonnage au port et à l'observation ; 69 252 euros sont affectés au poste de Technicien halieute (marquage des thonidés) ; 8 983 euros au poste de Modélisateur de l'écosystème ; et 55 806 euros doivent financer les analyses des populations de thonidés et des données de marquage.

Dans la composante PTOM (**168 116 euros**), le budget attribué au poste de Coordonateur national (Polynésie française) s'élève à 43 852 euros, le même montant s'applique au poste de Coordonateur national (Nouvelle-Calédonie), à quoi s'ajoutent 31 208 euros pour le poste d'Assistant de recherche (germon) et 49 204 euros pour le poste d'Océanographe halieute.

#### *2. Activités MCS*

Toutes les activités prévues dans la **composante PTOM** sont achevées. Pour la composante **ACP**, un total de **311 962 euros** est alloué à la mise au point d'un logiciel de gestion des renseignements MCS décrit en détail dans la Stratégie MCS de la FFA ([http://www.ffa.int/system/files/2009\\_MCS-Appendix4-Project\\_3-Information\\_Management.pdf](http://www.ffa.int/system/files/2009_MCS-Appendix4-Project_3-Information_Management.pdf)).

Ces modifications n'ont aucune incidence sur le but essentiel de l'une quelconque des Actions et contribuent à la mise en œuvre de la Stratégie MCS de la FFA.

#### *3. Voyages*

Un montant de **57 545 euros** est prévu au budget pour le financement des voyages nécessaires aux activités inscrites au projet.

#### *4. Matériel*

Un total de **94 518 euros** est inscrit au budget pour l'acquisition du matériel nécessaire à l'exécution du projet, essentiellement pour l'observation et l'échantillonnage au port et la conduite des activités de marquage des thonidés et de prélèvement d'échantillons biologiques.

#### *5. Opérations de marquage*

Au total, **209 892 euros** sont alloués aux opérations de marquage, y compris l'affrètement des navires et les opérations à bord de ceux-ci, les récompenses en cas de restitution des marques, la publicité, etc.

#### *6. Formation*

Un montant total de **24 357 euros** est alloué aux frais divers occasionnés par la tenue de formations à l'échantillonnage au port et à l'observation.

#### *7. Opérations d'observation et d'échantillonnage au port*

Toutes les activités prévues dans la composante ACP ont été achevées au cours de la troisième année. Au total, **212 354 euros** ont été affectés au soutien opérationnel des programmes d'échantillonnage au port et d'observation de la composante PTOM. Ces fonds sont dépensés dans les pays visés et servent essentiellement à supporter les dépenses de personnel des agents locaux.

#### *8. Traitement des données et soutien informatique*

Toutes les activités prévues dans la composante PTOM ont été achevées au cours de la troisième année. Un crédit total de **39 588 euros** est attribué au traitement des données et au soutien informatique, essentiellement pour couvrir les coûts associés à la saisie des données, au soutien à la programmation informatique scientifique et à la conception et à l'entretien d'un site Web pour la composante ACP.

#### *9. Soutien administratif*

Un total de **50 286 euros** est affecté au soutien administratif, le but étant que les rapports intermédiaires et finaux soient complets et rendent compte de façon appropriée des réalisations enregistrées au regard des indicateurs objectivement vérifiables et des cibles. Une enveloppe supplémentaire de **2 519 euros** est attribuée à la vérification des comptes (composante PTOM) de la quatrième année.

#### *10. Frais généraux CPS*

Un total de **74 189 euros** est inscrit au budget pour couvrir la redevance de gestion du projet perçue par la CPS et équivalant à 7 % du total des coûts directs.

#### *11. Dépenses imprévues*

La provision totale pour dépenses imprévues a été demandée et absorbée dans le budget pour couvrir le dépassement des crédits au cours des trois premières années et donner suite aux recommandations de l'évaluation à mi-parcours concernant la poursuite du soutien administratif au cours de la quatrième année.

#### *12. Évaluation*

Un total de **53 000 euros** est affecté à l'évaluation du projet par la Commission européenne. Ce volet n'est pas administré par la CPS.

## **4 Mise en œuvre du projet**

La mise en œuvre du projet est assurée par le Programme pêche hauturière de la CPS. Le Programme apporte un soutien général au projet par le truchement de son Directeur et des différents chefs de section (Statistique et suivi, Évaluation et modélisation des stocks, et Suivi et analyse de l'écosystème). Les activités inscrites au projet seront intégrées aux programmes de travail annuels du Programme pêche hauturière.

Un comité directeur du projet a été formé et chargé de fixer l'orientation et le calendrier du projet et de l'approuver. Les Directeurs des services des pêches (ou services équivalents) des pays et Territoires participants (ou leurs représentants délégués) sont membres du comité et se réunissent au moins une fois par an ou selon que de besoin. La Commission européenne et les Ordonnateurs régionaux sont invités à assister aux sessions en tant qu'observateurs. La CPS en assure le secrétariat. La prochaine réunion du comité directeur est prévue à Nouméa (Nouvelle-Calédonie) le lundi 28 février 2011, de 18h00 à 20h00, pendant la Conférence des Directeurs des pêches de la CPS.

Durant toute la durée de mise en œuvre du projet, la CPS a pour responsabilité de tenir un relevé précis de toutes les transactions administratives et financières (avec le soutien des Services généraux de l'Organisation) et de consigner les données/renseignements ainsi obtenus dans un rapport dont le format est conforme aux exigences de la Convention de subvention.

## **5 *Suivi et évaluation***

### **5.1 *Suivi des résultats***

La CPS assurera, de façon régulière, le suivi des indicateurs du projet et en rendra compte au comité directeur du projet conformément aux dispositions de la Convention de subvention. Le suivi porte à la fois sur les aspects techniques et financiers du projet. La vérification annuelle des comptes sera confiée à des commissaires aux comptes indépendants. Les agents recrutés par la CPS pour la mise en œuvre du projet seront soumis à une évaluation annuelle dans le cadre du système d'évaluation des résultats de l'Organisation.

Le projet SciFish a fait l'objet en 2010 d'une mission de suivi axée sur les résultats, qui s'est déroulée à Nouméa, du 6 au 20 septembre (MR-124442.02). Deux recommandations en découlent : il est recommandé à la CPS de (1) vérifier systématiquement dans chaque pays que les observateurs et le personnel chargé de recueillir les données à qui sont disponibles, et adapter les résultats attendus en conséquence. Des appels devront également être lancés devant les organes de la CPPOC et de la CPS ; (2) veiller à ce que les résultats scientifiques obtenus soient traduits en temps opportun en recommandations et stratégies, en particulier au cours des premiers mois de l'année 2011 avant la réunion du comité scientifique de la CPPOC. Ces deux recommandations ont été intégrées au programme de travail pour 2011. Pour donner suite à la première recommandation, le programme de travail pour 2011 prévoit l'élaboration de supports d'information sur les effectifs actuels des programmes d'observation de chaque pays ACP et sur leurs besoins futurs. Pour ce qui est de l'exécution de la deuxième recommandation, le programme de travail pour 2011 prévoit l'affectation des ressources disponibles à l'analyse des données et à l'établissement des conclusions scientifiques devant être présentées, pour examen, au comité scientifique de la CPPOC.

Le projet SciFish a fait l'objet d'une évaluation à mi-parcours en octobre 2010. Les recommandations présentées ci-après (et les mesures prises pour les mettre en œuvre) concernent plus particulièrement le programme de travail pour 2011 :

### ***Administration du projet***

(1) Le programme de travail annuel devrait inclure un cadre logique révisé, accompagné d'indicateurs objectivement vérifiables SMART des résultats et d'indicateurs ciblés concernant les activités. Ce cadre logique révisé apparaît désormais dans le programme de travail annuel.

(2) Pour un plus grand retentissement du projet, la CPS devrait envisager de mettre en ligne sur le site Web du Programme pêche hauturière des notes d'information spécifiques sur le projet SciFish. Le programme de travail annuel prévoit désormais à la rubrique Activités la création d'une page entièrement consacrée au projet SciFish sur le site Web du Programme pêche hauturière.

(3) Le financement de postes administratifs dont les titulaires se consacreront entièrement au projet devrait être envisagé ; leur rôle serait de s'assurer que les rapports d'activité sont complets et rendent compte de façon appropriée des réalisations enregistrées au regard des indicateurs objectivement vérifiables et des cibles. Des fonds supplémentaires ont été affectés à l'administration du projet dans le programme de travail annuel.

### ***Résultat escompté 1 : Amélioration du suivi de la pêche hauturière***

(4) Dans chaque État ou Territoire insulaire océanien (ACP et PTOM), évaluer le niveau de ressources nécessaires à la poursuite de la collecte des données (moyens humains et coûts de fonctionnement) et déterminer les mesures à prendre pour s'assurer la poursuite des financements (SciCOFish, CPPOC, bailleurs). Cet exercice pourrait avoir lieu lors de l'atelier annuel sur les données relatives à la pêche thonière. Le programme de travail annuel prévoit également à la rubrique Activités que soit dressé le bilan des capacités de collecte de données dans chaque pays ACP et que leurs besoins opérationnels futurs soient évalués de sorte à aider ces pays à planifier l'avenir. Pour la composante PTOM, le programme de travail annuel inclut une analyse des améliorations apportées aux renseignements tirés du suivi de la pêche grâce une meilleure couverture des opérations de pêche par les observateurs et les échantillonneurs au port, le but étant de permettre aux PTOM de décider en connaissance de cause s'ils confirment ou non leur engagement vis-à-vis de la collecte des données.

(5) Inclure une formation au faux marquage dans les cours reconnus de formation des observateurs. L'élaboration de directives devant permettre l'intégration de la formation au faux marquage figure dans le programme de travail annuel à la rubrique Activités.

(6) Le financement direct des postes nationaux et des dépenses courantes par les bailleurs de fonds va à l'encontre de la Déclaration de Paris ; il convient de supprimer progressivement ces financements extérieurs directs et d'inscrire ces dépenses au budget des effectifs nationaux. Il conviendra à l'avenir de tenir compte du principe de l'utilisateur payeur lors de la conception de nouveaux projets et de migrer progressivement vers un système de recouvrement des coûts auprès du secteur d'activité concerné. Cette question est traitée au point 4 ci-dessus.

(7) Cela dit, compte tenu des difficultés réelles auxquelles se heurtent la Nouvelle-Calédonie et la Polynésie française, le financement du suivi de la pêche devrait être prolongé en 2011, tant que le budget le permet, au moins jusqu'en juin 2011. Le programme de travail annuel de la quatrième année prévoit l'allocation de ressources au suivi de la pêche au moins jusqu'en juin 2011.

(8) Le financement des postes de Coordonnateurs nationaux des activités d'échantillonnage et de Coordonnateurs nationaux des activités d'observation en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie française sera interrompu après juin 2011. Les PTOM ont choisi de ne pas participer au projet SciCOFish. En conséquence, ils devraient être encouragés à intégrer dès que possible ces postes et les charges récurrentes associées dans l'appareil institutionnel. Cette question est traitée au point 4 ci-dessus.

(9) Cela dit, il est recommandé de maintenir en poste les Coordonnateurs nationaux des activités d'échantillonnage en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie française aussi longtemps que possible en 2011. Le programme de travail annuel de la quatrième année prévoit l'allocation de moyens financiers en ce sens pour les douze mois de l'année.

(10) Accroître la coopération avec l'Indonésie et les Philippines en matière de suivi des pêcheries, en particulier pour ce qui est des données de prises et d'effort, au vu de l'impact qu'ont ces flottilles sur le thon jaune et le thon obèse. Le solde budgétaire du projet SciFish ne suffit pas à financer le suivi des pêcheries en Indonésie et aux Philippines. La coopération avec ces pays se fait par le truchement de la CPPOC.

(11) Afin d'améliorer les chances de pérennisation des activités du projet SciFish dans les pays, il convient de mettre à profit à l'échelon local les données recueillies grâce aux diverses activités menées afin de contribuer rapidement à l'établissement de rapports et à la prise de décisions tout en mettant l'accent sur le développement des capacités locales en matière d'analyse. Cette recommandation figure dans le programme de travail annuel, dans la partie réservée au logiciel TUFMAN.

(12) Mettre au point une directive régionale sur l'échantillonnage par déversement afin d'orienter les observateurs embarqués et l'inclure dans le programme de formation des observateurs. L'élaboration de directives concernant la formation à l'échantillonnage par déversement et son inclusion dans les programmes sont désormais une des activités mesurées par le programme de travail annuel.

### ***Résultat escompté 2 : Amélioration de l'évaluation des stocks***

(13) Trouver le moyen de financer la création de postes nationaux et/ou sous-régionaux de Chargés de la récupération des marques dans tous les postes de débarquement/transformation des prises, surtout pour couvrir les transbordements et les activités palangrières. La création de postes sous-régionaux est prévue dans le programme de travail annuel.

(14) Maintenir en poste aussi longtemps que possible en 2011 le Chargé de la récupération des marques au sein du Programme pêche hauturière. Étant donné que le Programme continue de recevoir un nombre considérable de marques et qu'un important travail de faux marquage est en cours, il est essentiel de financer ce poste, sachant qu'aucun poste équivalent n'est financé dans le cadre de SciCOFish. À plus long terme (après 2011), la CPS devrait trouver d'autres ressources pour financer ce poste. Un crédit est affecté au poste de technicien de marquage au budget de la quatrième année et permet de financer ce poste jusqu'au 31 décembre 2011.

### ***Résultat escompté 3 : Meilleure connaissance de l'écosystème pélagique***

(15) Maintenir en poste l'Océanographe halieute aussi longtemps que possible en 2011. Un crédit est affecté à ce poste au budget de la quatrième année et en couvre les dépenses jusqu'au 31 juillet 2011.

(16) Financer des activités supplémentaires ciblées de prélèvement au port d'échantillons biologiques des otolithes/gonades de germon en Polynésie française et aux Îles Cook (où l'échantillonnage par les observateurs s'est révélé difficile), aux fins d'analyse microchimique. Cette activité est incluse dans le programme de travail annuel.

(17) Donner en sous-traitance les analyses en laboratoire des gonades et des otolithes (analyses particulières pour lesquelles le Programme pêche hauturière n'est pas équipé). Activité inscrite au programme de travail annuel.

(18) Appuyer la poursuite des analyses isotopiques du régime alimentaire et des tissus musculaires. Activité inscrite au programme de travail annuel.

(19) Financer une campagne de marquage de brève durée (1 à 2 semaines) pour implanter des marques satellite enregistreuses autodétachables supplémentaires dans des individus de germon. Activité inscrite au programme de travail annuel.

(20) Publier des rapports nationaux de marquage sur le site Web du Programme pêche hauturière (documents protégés par un mot de passe). Activité inscrite au programme de travail annuel.

(21) Publier les résultats des campagnes de marquage/analyse des données dans des revues à comité de lecture afin d'en assurer la reconnaissance et la validation à l'échelle internationale. Activité inscrite au programme de travail annuel.

(22) Veiller à ce que toutes les publications scientifiques soient aussi traduites en mesures stratégiques/de gestion claires qui seront présentées pour examen au comité scientifique et à la Commission. Activité inscrite au programme de travail annuel.

(23) Publier les résultats de la mise au point du modèle SEAPODYM dans des revues à comité de lecture afin d'en assurer la reconnaissance et la validation à l'échelle internationale. Activité inscrite au programme de travail annuel.

(24) Un résumé vulgarisé des résultats escomptés du projet devrait être inclus dans les rapports afin de pouvoir les diffuser aux gestionnaires des pêches. Il faudrait trouver les moyens de s'assurer que les gestionnaires des pêches à l'échelon national comprennent du mieux possible comment traduire ces résultats scientifiques en actions concrètes en vue de l'élaboration de politiques et de mesures de gestion. Activité inscrite au programme de travail annuel.

### ***5.2 Indicateurs de suivi et jalons***

Le tableau présenté à la section 4.2 du présent programme de travail répertorie les indicateurs qui permettront de mesurer et de suivre les progrès réalisés.

### ***5.3 Audit et évaluation***

L'évaluation et la vérification des comptes seront effectuées conformément aux dispositions applicables de la Convention de contribution.



## 6 CADRE LOGIQUE RÉVISÉ

### Cadre logique du projet SciFish (révisé, quatrième année)

LOGIQUE D'INTERVENTION	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VÉRIFIABLES	SOURCES DE VÉRIFICATION	HYPOTHÈSES
<b>Objectif général</b>			
Conservation et exploitation durable des ressources halieutiques hauturières de l'océan Pacifique occidental et central	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gestion à l'échelon régional et national de l'effort de pêche axé sur les espèces ciblées dans l'océan Pacifique occidental et central afin qu'il ne dépasse pas le niveau de mortalité due à la pêche associée au rendement maximal constant (RMC)</li> <li>• Gestion à l'échelon régional et national des captures des espèces ciblées dans l'océan Pacifique occidental et central afin qu'elles ne dépassent le niveau de biomasse associée au RMC</li> <li>• Réduire le plus possible les effets de la pêche hauturière sur l'écosystème</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mesures de conservation et de gestion des ressources halieutiques hauturières</li> <li>• Rapports des évaluations régionales des stocks</li> <li>• Rapports nationaux/territoriaux sur l'état des stocks de thonidés</li> </ul>	
<b>But</b>			
Stratégies et informations scientifiques améliorées pour une meilleure gestion régionale et nationale/territoriale des ressources halieutiques hauturières	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tous les pays ACP et les PTOM participants ont accès aux données les plus précises disponibles sur les prises de thonidés et la dynamique des populations des espèces considérées afin de faciliter la prise de décisions.</li> <li>• L'état actuel des stocks des quatre principales espèces de thonidés est évalué au moins une fois pendant la durée de mise en œuvre du projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapports du comité scientifique de la CPPOC</li> <li>• Rapports du comité de conformité technique de la CPPOC</li> <li>• Rapports de la CPPOC</li> <li>• Rapports d'examen par les pairs des évaluations des stocks</li> <li>• Plans de gestion des thonidés</li> <li>• Notes d'orientation stratégique</li> <li>• Articles publiés dans des revues scientifiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les pays ACP et les PTOM prennent pleinement en compte les meilleurs conseils scientifiques disponibles au moment de prendre des décisions.</li> </ul>

	<p>SciFish.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Toutes ces évaluations reposent sur les données les plus précises possibles relatives aux captures de thonidés et à la dynamique des populations des espèces considérées.</li> <li>• Toutes ces évaluations sont avalisées par le comité scientifique de la CPPOC et transmises à cette dernière pour une prise de décision.</li> <li>• Tous les plans nationaux de gestion des thonidés sont élaborés à partir de l'ensemble le plus complet d'informations récapitulatives sur les pêcheries thonières et la dynamique des populations.</li> </ul>		
<p><b>Résultats escomptés du projet</b></p> <p>Résultat escompté 1 : Amélioration du suivi de la pêche hauturière</p> <p>Résultat escompté 2 : Amélioration de l'évaluation des stocks</p> <p>Résultat escompté 3 : Meilleure connaissance de l'écosystème pélagique</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les effectifs d'observateurs et les infrastructures institutionnelles sont en place afin de permettre aux pays ACP et aux PTOM du Pacifique de satisfaire à l'ensemble des prescriptions et normes relatives à la couverture des activités d'observation et d'échantillonnage au port à l'échelon national et régional et à la collecte des données.</li> <li>• Tous les pays ACP du Pacifique sont équipés (capacités et outils) pour assurer une vérification continue des données de sorte à maximiser la qualité des données servant à la prise de décision scientifique.</li> <li>• Tous les pays ACP du Pacifique sont équipés (capacités, outils et accès à l'information) pour détecter et</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapports d'observation et rapports de formation des observateurs</li> <li>- Bases de données régionales et nationales</li> <li>- Protocoles d'entente signés</li> <li>- Vérification de la conformité aux normes de lutte contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN)</li> <li>- Rapports de la FFA et de la CPS</li> <li>- Rapports d'évaluation</li> <li>- Données et rapports des évaluations des stocks</li> <li>- Modèles issus de l'évaluation des stocks</li> <li>- Données de marquage</li> <li>- Rapports de la CPPOC</li> <li>- Publications</li> <li>- Mise à jour de SEAPODYM</li> </ul>	<p>Disponibilité de technologies adaptées et compatibles permettant de renforcer les infrastructures existantes en matière de suivi, de contrôle et de surveillance.</p> <p>Les observateurs sont suffisamment nombreux pour assurer l'intégralité des missions d'observation à bord et d'échantillonnage au port.</p> <p>Les pouvoirs publics nationaux/territoriaux s'engagent fermement à lutter contre la pêche INN.</p> <p>Les pays ACP et les PTOM s'engagent à mettre en œuvre des techniques de suivi des pêcheries telles que</p>

	<p>gérer les activités de pêche INN.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Tous les PTOM reçoivent une étude de faisabilité portant sur l'application des technologies satellitaires actuellement disponibles à la détection des activités de pêche INN.</li> <li>• Créer l'ensemble le plus complet de données de marquage des thonidés tropicaux dans l'océan Pacifique occidental et central afin de l'inclure dans les évaluations régionales des stocks et les analyses de la dynamique des populations.</li> <li>• Créer l'ensemble le plus complet de données de marquage et d'études des paramètres biologiques du germon du Sud afin de l'inclure dans les évaluations régionales des stocks et les analyses de la dynamique des populations.</li> <li>• Fournir à tous les pays ACP et les PTOM du Pacifique l'infrastructure nécessaire à l'évaluation des politiques de gestion des thonidés en tenant compte de la variabilité environnementale actuelle et future à l'échelle régionale mais aussi à l'échelle des ZEE.</li> </ul>	<p>- Rapports sur le projet</p>	<p>recommandées par le projet.</p> <p>Disponibilité d'un navire pouvant être affrété pour la campagne de marquage des thonidés.</p>																												
<p>Activités :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Cours de formation à l'intention des observateurs scientifiques et échantillonneurs au port</li> <li>• Contrôle de qualité des données fournies par les observateurs scientifiques et les échantillonneurs au port</li> </ul>	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Estimation des coûts (en euros)</th> <th>ACP</th> <th>PTOM</th> <th>Total</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Assistance technique</td> <td>1 080 000</td> <td>853 000</td> <td>1 933 000</td> </tr> <tr> <td>Activités MCS</td> <td>480 000</td> <td>100 000</td> <td>580 000</td> </tr> <tr> <td>Voyages</td> <td>150 000</td> <td>112 000</td> <td>262 000</td> </tr> <tr> <td>Matériel</td> <td>134 000</td> <td>138 000</td> <td>272 000</td> </tr> <tr> <td>Opérations de marquage</td> <td>1 200 000</td> <td>350 000</td> <td>1 550 000</td> </tr> <tr> <td>Formation</td> <td>90 000</td> <td>24 000</td> <td>114 000</td> </tr> </tbody> </table>	Estimation des coûts (en euros)	ACP	PTOM	Total	Assistance technique	1 080 000	853 000	1 933 000	Activités MCS	480 000	100 000	580 000	Voyages	150 000	112 000	262 000	Matériel	134 000	138 000	272 000	Opérations de marquage	1 200 000	350 000	1 550 000	Formation	90 000	24 000	114 000		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Disponibilité d'experts techniques pour des missions à court et à long terme.</li> <li>• Coût abordable des nouvelles techniques de surveillance et de gestion des données.</li> <li>• Engagement des pays à essayer de nouvelles techniques.</li> </ul>
Estimation des coûts (en euros)	ACP	PTOM	Total																												
Assistance technique	1 080 000	853 000	1 933 000																												
Activités MCS	480 000	100 000	580 000																												
Voyages	150 000	112 000	262 000																												
Matériel	134 000	138 000	272 000																												
Opérations de marquage	1 200 000	350 000	1 550 000																												
Formation	90 000	24 000	114 000																												

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise au point et expérimentation de nouvelles techniques destinées à améliorer la qualité des données et le recueil de données en temps voulu</li> <li>• Conception de systèmes harmonisés de suivi des ressources halieutiques et de protocoles de partage des données</li> <li>• Audits de conformité et évaluations du risque de pêche INN</li> <li>• Élaboration et application de méthodes permettant de vérifier les données halieutiques</li> <li>• Mise au point et expérimentation de nouvelles techniques, faisant notamment appel au suivi par satellite, en vue de la détection des activités de pêche INN</li> <li>• 2.1 Mener de vastes campagnes de marquage, classique et électronique, des thonidés, et études biologiques associées des thonidés</li> <li>• 2.2 Analyse des données issues des marques et des études biologiques et océanographiques, afin de mieux comprendre la dynamique des populations, le comportement et la biologie des thonidés</li> <li>• 2.3 Conception de modèles d'évaluation de l'état des stocks de thonidés ciblés et des incidences de la pêche</li> <li>• 3.1 Mise au point et amélioration des modèles de l'écosystème pélagique où évoluent les stocks de</li> </ul>	<table border="1"> <tr> <td>Observation et échantillonnage au port</td> <td>90 000</td> <td>714 000</td> <td>804 000</td> </tr> <tr> <td>Traitement des données et soutien informatique</td> <td>330 000</td> <td>60 000</td> <td>390 000</td> </tr> <tr> <td>Administration /</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Vérification des comptes</td> <td>129 000</td> <td>42 000</td> <td>171 000</td> </tr> <tr> <td>Coûts indirects</td> <td>257 000</td> <td>157 000</td> <td>414 000</td> </tr> <tr> <td>Dépenses imprévues</td> <td>27 000</td> <td>30 000</td> <td>57 000</td> </tr> <tr> <td>Évaluation</td> <td>33 000</td> <td>30 000</td> <td>63 000</td> </tr> <tr> <td>TOTAL</td> <td>4 000 000</td> <td>2 610 000</td> <td>6 610 000</td> </tr> </table>	Observation et échantillonnage au port	90 000	714 000	804 000	Traitement des données et soutien informatique	330 000	60 000	390 000	Administration /				Vérification des comptes	129 000	42 000	171 000	Coûts indirects	257 000	157 000	414 000	Dépenses imprévues	27 000	30 000	57 000	Évaluation	33 000	30 000	63 000	TOTAL	4 000 000	2 610 000	6 610 000	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'état des stocks de thonidés est suffisamment bon pour permettre de mener des travaux scientifiques sur les espèces ciblées.</li> </ul>
Observation et échantillonnage au port	90 000	714 000	804 000																															
Traitement des données et soutien informatique	330 000	60 000	390 000																															
Administration /																																		
Vérification des comptes	129 000	42 000	171 000																															
Coûts indirects	257 000	157 000	414 000																															
Dépenses imprévues	27 000	30 000	57 000																															
Évaluation	33 000	30 000	63 000																															
TOTAL	4 000 000	2 610 000	6 610 000																															

<p>poissons pélagiques ciblés</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 3.2 Conseils scientifiques sur les aspects de la gestion halieutique touchant l'écosystème, notamment :</li> <li>• i) les effets de la variabilité de l'environnement sur les stocks de poissons pélagiques et les pêcheries ;</li> <li>• ii) les effets de la pêche sur l'écosystème pélagique, et</li> <li>• iii) les avantages potentiels et l'efficacité de mesures précises de gestion de l'écosystème, par exemple l'aménagement d'aires marines protégées.</li> </ul>		
---	--	--

SECRETARIAT OF THE  
PACIFIC COMMUNITY  
BPD5  
98848, Noumea Cedex  
New Caledonia

TELEPHONE: +687 26.20.00  
FAX: +687 26.38.18  
E-mail: spc@spc.int



SECRETARIAT GÉNÉRAL DE  
LA COMMUNAUTÉ DU  
PACIFIQUE

BPD5  
98848 Nouméa Cedex  
Nouvelle-Calédonie

TÉLÉPHONE: +687 26.20.00  
TÉLÉCOPIEUR: +687 26.38.18  
Mél : spc@spc.int

13/01/2011

M. Neroni Slade  
Secrétaire général  
Secrétariat général du Forum des Îles du Pacifique  
Ordonnateur régional  
SUVA

Objet : 9.ACP.RPA.13 – Appui scientifique à la gestion des pêches océaniques dans l’océan Pacifique occidental et central (SciFish)

Référence : Demande d’utilisation de la provision pour dépenses imprévues (26 000 euros) aux fins de la mise en œuvre du programme de travail annuel de la quatrième année

Monsieur le Secrétaire général,

**Objet**

1. Par la présente, nous sollicitons votre approbation concernant l’utilisation de la provision pour dépenses imprévues de 26 000 euros du projet 9.ACP.RPA.13 pour couvrir le dépassement du crédit affecté au soutien administratif pour la deuxième et la troisième année et financer les activités de soutien administratif prévues pour la quatrième année.

**Contexte**

2. Le budget total accordé au soutien administratif dans la Convention de subvention du projet 9.ACP.RPA.13 est de 129 000 euros
3. Les dépenses enregistrées au 31 décembre 2010 dépassent ce budget de 19 526 euros.
4. L’évaluation à mi-parcours de 9.ACP.RPA.13 comprend la recommandation suivante : « Le financement de postes administratifs dont les titulaires se consacraient entièrement au projet devrait être envisagé ; leur rôle serait de s’assurer que les rapports d’activité sont complets et rendent compte de façon appropriée des réalisations enregistrées au regard des indicateurs objectivement vérifiables et des cibles. ».

**Observations**

5. En cas d’approbation de la demande, on assistera à une augmentation de 27 % du crédit affecté à cette ligne budgétaire.
6. L’approbation de cette demande garantira le respect de toutes les exigences administratives liées au projet.

**Recommandation**

7. Approbation de la demande.

**Jimmie Rodgers**  
**Directeur général**  
Secrétariat général de la  
Communauté du Pacifique

**Approuvé par : Neroni Slade**  
Secrétaire général  
Secrétariat général du Forum des Îles du  
Pacifique

SECRETARIAT OF THE  
PACIFIC COMMUNITY  
BPD5  
98848, Noumea Cedex  
New Caledonia



SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE LA  
COMMUNAUTÉ DU PACIFIQUE  
BPD5  
98848 Nouméa Cedex  
Nouvelle-Calédonie

TELEPHONE: +687 26.20.00  
FAX: +687 26.38.18  
E-mail: spc@spc.int

TÉLÉPHONE: +687 26.20.00  
TÉLÉCOPIEUR: +687 26.38.18  
Mél : spc@spc.int

13/01/2011

Monsieur le Président du Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie Ordonnateur du FED

Projet : Appui scientifique à la gestion des pêches océaniques dans l'océan Pacifique occidental et central (SciFish).

Numéro de référence de la Convention de subvention : 09.PTF.REG.08 du 13/3/2008

Référence : Demande d'utilisation de la provision pour dépenses imprévues (30 000 euros) aux fins de la mise en œuvre du programme de travail annuel de la quatrième année

Monsieur l'Ordonnateur,

#### **Objet**

1. Par la présente, nous vous prions d'approuver l'utilisation de la provision pour dépenses imprévues de 30 000 euros du projet 09.PTF.REG.08 pour couvrir le dépassement du crédit affecté au soutien administratif pour la première année et la deuxième année et financer les activités de soutien administratif prévues pour la quatrième année.

#### **Contexte**

2. Le budget total accordé au soutien administratif dans la Convention de subvention du projet 09.PTF.REG.08 est de 30 000 euros.
3. Les dépenses enregistrées au 31 décembre 2010 dépassent ce budget de 5 185 euros.
4. L'évaluation à mi-parcours de 09.PTF.REG.08 comprend la recommandation suivante : « Le financement de postes administratifs dont les titulaires se consacraient entièrement au projet devrait être envisagé ; leur rôle serait de s'assurer que les rapports d'activité sont complets et rendent compte de façon appropriée des réalisations enregistrées au regard des indicateurs objectivement vérifiables et des cibles. »

#### **Observations**

5. En cas d'approbation de la demande, on assistera à une augmentation de 132 % du crédit affecté à cette ligne budgétaire.
6. L'approbation de cette demande garantira le respect de toutes les exigences administratives liées au projet.

#### **Recommandation**

7. Approbation de la demande.



**Jimmie Rodgers**  
**Directeur général**  
Secrétariat général de la  
Communauté du Pacifique

**Approuvé par : Philippe Gomès**  
Président du Gouvernement de la Nouvelle-  
Calédonie